

LES CAHIERS DES DROITS DE L'HOMME

Les Droits de l'Homme sont-ils proclamés ? - Oui
Sont-ils appliqués ? - Non!

Revue tri-mensuelle pour les Ligueurs

ABONNEMENTS D'UN AN

France 20.00
Étranger 25.00

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
27, Rue Jean-Dolent, PARIS XIV^e
TÉL. GOBELINS 25-32

Directeur : Emile KAHN

Adresse Télégraphique :
DROITHOM-PARIS

Chèques postaux :
c/c 218.25, PARIS

SOMMAIRE

LE SÉNAT CONTRE LA NATION

René GEORGES-ETIENNE

A la mémoire DE JEAN JAURÈS

Les Évènements de Mai et Juin 1937

Bulletin de la Ligue des Droits de l'Homme

REVUE D'IDÉES POUR LE COMBAT.
REVUE DE COMBAT PAR LES IDÉES.

7 P 298

DES FILMS POUR LA PROPAGANDE

Le Secrétariat général a, plusieurs fois, invité les Sections et Fédérations à rajeunir la propagande.

Sans rien sacrifier de sa substance et de sa portée, mais pour en étendre le rayonnement, il est possible et désirable de la rendre plus attrayante.

La parole, si vivante soit-elle, ne suffit plus à notre époque. Elle s'adresse à la raison: c'est bien. Mais il faut aussi parler aux yeux et au cœur.

Encadrez donc vos conférences de démonstrations visuelles et d'auditions musicales. UNE PROPAGANDE MODERNISÉE NE PEUT NEGLIGER LE FILM ET LE DISQUE.

Il est facile, dans l'abondante production phonographique, d'opérer à bon compte une sélection appropriée à nos besoins : SI LES SECTIONS LE DESIRENT, LES CAHIERS LES Y AIDERONT.

Quant au film, s'il est plus rare et plus coûteux, UNE OCCASION FAVORABLE NOUS PERMET DE LE METTRE A LA PORTE DES SECTIONS.

La Généralité de Catalogne vient de nous faire savoir qu'elle tient à la disposition de la Ligue trois films documentaires :

I

LA CATALOGNE, ASILE DES RÉFUGIÉS

(environ 600 mètres en 2 rouleaux)

II

LES ÉCOLES NOUVELLES ŒUVRE DE LA RÉVOLUTION CATALANE

(environ 300 mètres en 1 rouleau)

III

AU FRONT : LA TRANSFUSION DU SANG

(environ 300 mètres en 1 rouleau)

Le Secrétariat général met à son tour ces films à la disposition des Sections et Fédérations aux conditions suivantes :

Pour 1 rouleau : 50 francs.

Pour 2 rouleaux : 75 francs.

Au-dessus de 2 rouleaux : 100 francs.

Les prix s'entendent port payé par la Ligue à l'expédition. Les frais de retour à la Ligue par colis express, valeur déclarée, sont à la charge de la Section.

LE NOMBRE DES EXEMPLAIRES DE CHAQUE FILM ÉTANT TRÈS LIMITE, LES SECTIONS SERONT SERVIES DANS L'ORDRE D'INSCRIPTION DE LEUR DEMANDE AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Hâtez-vous !

LIBRES OPINIONS*

Le Sénat contre la Nation

Par René GEORGES-ETIENNE

Avocat à la Cour de Paris

On peut distinguer trois phases dans la lutte entreprise par le Sénat contre la majorité de Front populaire envoyée à la Chambre, en mai 1936, pour réaliser les aspirations profondes du pays.

Au lendemain des élections de mai 1936, le Sénat n'ose pas se dresser ouvertement contre la Chambre du suffrage universel. Mais il oppose, sournoisement, la force d'inertie à l'immense effort législatif du premier Gouvernement de Front populaire.

Il faut de longues discussions, de multiples navettes entre les deux Chambres, pour obtenir le vote des lois créant l'office du blé, réprimant la spéculation illicite, instituant la conciliation et l'arbitrage obligatoire dans les conflits du travail.

Déjà, on sent que le Sénat subit, plus qu'il n'accepte, l'ensemble des lois sociales : *il attend impatiemment le moment où il pourra prendre sa revanche sur le suffrage universel.*

L'opposition sénatoriale

A partir de septembre 1936, l'opposition s'organise ouvertement.

Le Sénat refuse d'accorder la délégation législative que lui demande le cabinet Léon Blum, au lendemain de la dévaluation, pour ajuster les traitements et les salaires aux nouveaux prix ; *il prive ainsi le Gouvernement d'une arme indispensable pour pouvoir lui reprocher plus tard un échec économique...*

Le Sénat « enterre » la loi sur la presse ; il enterre également la réforme des articles 443 et 444 du Code d'instruction criminelle à laquelle notre Ligue est si légitimement attachée, puisqu'elle permettra seule de faire sortir du bagne ou de la prison un grand nombre d'innocents.

Le Sénat, qui se prétend le défenseur de l'agriculture, enterre aussi la loi sur la propriété culturelle.

Enfin, il retarde, pendant plusieurs mois, le vote

de la loi d'amnistie et elle ne sortira de ses délibérations que mutilée et étriquée.

La révolte sénatoriale

Vers la mi-juin 1937, la révolte éclate. Le Sénat a, enfin, trouvé l'occasion tant attendue, tant espérée par lui, d'entrer ouvertement en conflit avec la Chambre et le Gouvernement de Front populaire.

C'est l'instant même où, par une étrange collusion de certains capitalistes français et de certaines puissances étrangères se trouvent gravement menacés, tout à la fois, le crédit, la monnaie et la sécurité extérieure de notre pays.

On se souvient des conditions dans lesquelles le cabinet Léon Blum a dû demander aux Chambres de lui accorder des pouvoirs spéciaux pour lutter contre la spéculation et défendre le franc.

Au début de juin, des bruits alarmistes avaient été répandus par une campagne de presse savamment orchestrée : des gens, qui se prétendaient bien informés, annonçaient comme inévitables et imminentes une nouvelle dévaluation et une crise de la trésorerie ; des circulaires envoyées par certaines banques, des démarcheurs à domicile, pressaient les porteurs de bons Auriol d'en réclamer le remboursement... En même temps, on enregistrait des sorties d'or massives, tandis que les superpatriotes transformaient leurs avoirs en banque en devises étrangères.

Bien entendu, jamais le Gouvernement n'avait envisagé d'opérer une seconde dévaluation et, en réalité, les ressources de la trésorerie étaient encore considérables.

Une fois de plus, le mur d'argent se dressait contre la volonté populaire et les vaincus de mai 1936 organisaient la banque financière pour cher-

* Les articles insérés sous cette rubrique n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. — N.D.L.R.

cher sur le terrain financier la revanche de la défaite subie sur le terrain électoral.

Mais, cette fois, le Gouvernement était bien décidé à rester : le Front populaire ne se laisserait pas étrangler par la toute puissance de l'Argent-Roi. Réuni le 14 juin, le Conseil de cabinet décidait courageusement d'entrer en lutte contre les banques et les trusts et de demander au Parlement de lui accorder les pouvoirs nécessaires pour juguler la spéculation.

Pourquoi des « pouvoirs spéciaux » ?

Parce que les conditions de la lutte exigeaient une certaine souplesse dans les moyens de défense et une grande rapidité dans leur mise en œuvre : parce que, aussi, en annonçant à l'avance ces moyens, on les aurait rendus inefficaces.

De toute urgence, la Chambre examine le projet de pouvoirs spéciaux déposés par le Gouvernement ; en moins de vingt-quatre heures, elle l'adopte ; la majorité de Front populaire est tout entière derrière son Gouvernement pour l'appuyer et le soutenir dans cette lutte difficile.

Le Sénat commence par attendre quatre jours avant de discuter le projet en séance publique. Puis, il le rejette et lui substitue un texte qui enlève tout pouvoir effectif au Gouvernement.

Le lendemain, un effort de conciliation est entrepris par la Délégation des Gauches, expression parlementaire du Rassemblement populaire ; la délégation propose un nouveau texte que le Gouvernement accepte. Mais le Sénat rejette également ce texte et persiste à refuser au Gouvernement les moyens de lutte qui lui sont nécessaires pour faire face à la spéculation et sauvegarder le franc.

Les « raisons » du Sénat

Le Sénat aurait-il agi par hostilité de principe aux pleins pouvoirs ?

Non ! Car le Sénat a accordé, et tels qu'ils lui étaient demandés, les pleins pouvoirs à MM. Doumergue et Pierre Laval.

Le Sénat a-t-il estimé que le cabinet Léon Blum avait échoué et n'était pas digne des pouvoirs qu'il demandait ? D'où vient alors qu'il était si puissamment populaire ? D'où viennent les succès renouvelés de la majorité de Front populaire à toutes les élections partielles ?

Le Sénat a-t-il pensé que le Gouvernement Blum ne pouvait avoir la confiance des épargnants ? Pourtant, il n'ignorait pas ces chiffres : dans les caisses d'épargne, pendant les cinq premiers mois de 1937, les dépôts ont excédé les retraits de 207 millions, alors que pendant la période correspondante de 1936 on avait enregistré un excédent des retraits sur les dépôts de deux milliards et demi ; à la Caisse des Pensions affluaient des

souscriptions mensuelles de 150 millions en moyenne...

La vraie raison du Sénat, c'est qu'il n'a pas voulu ramener en France les capitaux émigrés à l'étranger.

Ce faisant, il a, à la fois, aggravé la situation financière et aggravé la situation internationale.

Le Sénat a aggravé la situation financière

Le 15 juin, après le vote par la Chambre des pouvoirs spéciaux, les disponibilités de la trésorerie étaient encore de deux milliards 439 millions.

Le 20 juin, au moment de la démission du cabinet, elles étaient de 1 milliard 400 millions.

Le 23 juin, au moment où Vincent Auriol procédait à la passation des services à son successeur au ministère des Finances, ces disponibilités étaient de 1 milliard 483 millions.

Le 29 juin, après quinze jours de crise, de manœuvres politiques et d'attaques spéculatives, il n'y avait plus en caisse que 20 millions de francs.

Ainsi donc, la « révolte » sénatoriale a coûté à la trésorerie exactement 2 milliards 439 millions. De plus, elle a rendu inévitable la seconde dévaluation.

Le Sénat a aggravé la situation internationale

D'autre part, le Sénat n'a pas craint d'aggraver la situation internationale.

On se rappelle, en effet, que c'est dans la soirée du 19 juin que l'agence de presse officielle allemande, le D.N.B., lançait un communiqué mensonger prétendant que des torpilles avaient été lancées contre le navire allemand « Leipzig ».

Une fois de plus, à l'occasion du drame espagnol c'est la paix européenne qui était mise en péril.

Ces circonstances dramatiques n'arrêtèrent nullement le Sénat qui, le lendemain, obligeait le Gouvernement Léon Blum à se retirer... ce qui permettait à l'Allemagne hitlérienne d'accroître encore son arrogance.

Conclusion : Il faut réformer le Sénat !

Dès 1927, la Ligue des Droits de l'Homme a réclamé la réforme du Sénat. Elle la demande à nouveau.

La Ligue demande :

1° Que les électeurs sénatoriaux soient élus au suffrage universel.

2° Que le Sénat soit obligé de statuer dans un délai fixe sur les projets votés par la Chambre.

3° Qu'en cas de désaccord prolongé entre les deux Chambres, le dernier mot appartienne à l'assemblée élue au suffrage universel.

René GEORGES-ETIENNE.

A la mémoire DE JEAN JAURÈS *

M. VICTOR BASCH

au nom de la Ligue des Droits de l'Homme

Citoyennes, Citoyens,

Vingt-trois ans se sont déroulés depuis que, pilier de la paix, s'est écroulé en même temps qu'elle, Jean Jaurès, comme si le destin avait permis au lâche assassin de porter la main sur le tribun prestigieux pour lui épargner le spectacle de ce qui aurait désespéré à la fois sa haute raison et son cœur tout vibrant d'amour pour les hommes.

Vingt-trois ans se sont écoulés pendant lesquels, à tant de moments, nous avons cruellement senti l'absence de la grande voix qui, dans les obscurités, les doutes et les angoisses parmi lesquels nous nous débattions, nous aurait montré le chemin vers la lumière.

Car il avait été — l'auteur des immortelles *Preuves* — le champion de la Vérité, celui qui, par delà les intérêts immédiats du parti auquel il s'était si fervemment voué, ne s'était préoccupé que de voir clair dans les dédales de l'affaire Dreyfus et d'apprendre à la nation abusée à voir clair, convaincu d'ailleurs qu'il était que la recherche du vrai ne pouvait finalement que servir son parti lui-même.

Car il avait été — leader du parti socialiste et le réalisateur de son unité — le défenseur indéfectible de la Justice, de la justice individuelle comme de la justice sociale qu'il estimait indissolubles. Philosophe, il avait montré que la loi de toute chose et de tout être était unité, harmonie, solidarité, raison : l'action, selon lui, ne devait pas jaillir de l'aveugle élan vital, de l'intuition à peine consciente, mais de la réflexion sûre d'elle-même, parce qu'étayée sur la science et l'expérience, filles de la raison. C'est cette raison, unie à la sensibilité la plus frémissante, qui l'avait conduit, dès qu'il eût pris conscience de lui-même, sinon tout de suite vers le parti, mais vers l'idéologie et la morale socialistes. Sa sensibilité — cette bonté, cette *gentilezza* méridionale, qui était l'un des incomparables charmes de sa nature — ne lui permettait pas de supporter l'idée que tant d'êtres étaient condamnés, par une organisation sociale défectueuse, à une vie diminuée, douloureuse, exemple de dignité et de sécurité. Et sa raison

lui faisait apparaître comme absurde que le même homme qui, politiquement, était souverain et l'égal, en droit, de tous ses concitoyens, fût, en fait, privé de toute liberté véritable et condamné à vivre en serf de la fabrique ou de la glèbe.

C'est ainsi qu'il était allé à l'idéal socialiste dont il voulait, d'une part, imprégner toute la politique, toute la pensée, tout l'art, et qu'il voulait, d'autre part, faire bénéficier de toutes les acquisitions de l'état social actuel : du socialisme, comme d'une source profonde et inépuisable, devaient s'élançer, dans toutes les régions du monde capitaliste, les flots féconds, et vers le socialisme, comme vers la mer commune, devaient refluer toutes les rivières et tous les fleuves de la vie contemporaine. De même que toute l'histoire de la vieille France a abouti à la Révolution, de même toute l'histoire de la France moderne convergeait vers le socialisme : il devait être l'aboutissement, l'épanouissement, la fleur adulte et magnifique de la démocratie.

Car il était enfin l'apôtre même de la paix. Depuis qu'il était entré au Parlement jusqu'au dernier jour de sa lumineuse existence, il a travaillé, écrit, agi pour la paix. Vigie infatigable, il avertissait sans cesse les gouvernements des orages qui s'amoncelaient, les mettait en garde contre toute imprudence, luttait, pied à pied, contre toute initiative dont pourraient sortir des germes de discorde et de haine. Il a tenté de faire de l'idée-force de la paix universellement répandue, infatigablement répétée, le grand rempart contre la menace de la guerre.

Ah ! s'il revenait parmi nous, il serait sans doute heureux du magnifique essor qu'a pris le parti socialiste, heureux qu'un ministère à direction socialiste ait pu se former, heureux des résultats que celui-ci a pu réaliser, heureux des modifications profondes qu'il a apportées à la condition matérielle et morale de la classe la plus nombreuse de la nation. Mais il serait désespéré de constater qu'en dépit de l'immense holocauste qui a coûté à l'humanité plus de dix millions d'êtres humains, de nouvelles menaces de guerre se profilent sur l'horizon international et qu'est recommencé cette course effrénée aux armements qui, fatalement, mène à la guerre.

* Discours prononcés à la commémoration du 31 juillet devant le Panthéon.

Si sa grande voix pouvait de nouveau se faire entendre, elle sonnerait infatigablement le ralliement à la paix, elle demanderait à tous les hommes de bonne volonté de s'unir contre le monstre de la guerre, elle demanderait à tous les peuples de se dresser pour se garer contre lui. Amis, camarades de tous les pays, si la grande voix s'est tue, faisons-en revivre en nous les immortels échos, disons-nous que ne pas y prêter l'oreille, que nous abandonner à l'idée de la guerre inévitable, c'est être infidèles à sa mémoire, c'est l'assassiner une seconde fois.

Gardons donc intacts dans nos esprits l'exem-

ple de sa vie, l'enseignement de son œuvre, le souvenir du haut vol de sa pensée, la mémoire du souffle libérateur qui émanait de sa grande âme.

Qu'il nous serve de phare dans nos heures de doute, de guide dans nos heures d'hésitation, de réconfort dans nos heures d'angoisse.

Imprégnons-nous du grand amour qu'il portait à tous les êtres, du dévouement inlassable qu'il vouait à toutes les nobles causes, des pulsations de ce cœur innombrable qui n'a jamais battu que pour ceux qui souffrent et tendent vers une vie plus noble et plus pure.

M. GEORGES BUISSON

au nom de la Confédération Générale du Travail

En cette grande journée nationale où, dans tout le pays, le peuple français manifeste avec ferveur sa fidélité dans le souvenir, la Confédération Générale du Travail considère sa présence comme un impérieux devoir.

Les travailleurs, maintenant groupés en masses dans leurs organisations syndicales, n'ont pas oublié.

Ils continuent à chérir d'une reconnaissance éternelle la mémoire du grand précurseur qui, enthousiaste et passionné comme eux de justice, a été, entre tous, le meilleur de leurs amis.

En face du péril que faisaient courir aux libertés publiques et à la paix les menées des factieux trop longtemps protégés, les grandes organisations démocratiques de notre pays ont prononcé, le 14 juillet 1935, un solennel serment d'union.

Les travailleurs restent fidèles à ce serment. Pour la cause de la démocratie, pour le progrès social, pour la paix, la puissance de leurs organisations et leur dévouement sont acquis, et leur C.G.T. entend rester le ciment du rassemblement de tous ceux qui ont compris la nécessité des grands accomplissements.

Ce n'est point une simple tactique de circonstance qui a rapproché pour une œuvre commune de défense et d'action les hommes de bonne volonté. Le programme modeste qu'ils se sont tracé porte en lui la marque des grandes visions généreuses et humaines du prophète de Carmaux.

Combien de républicains contrediraient aujourd'hui aux admirables formules de justice sociale que sa grande voix émouvante faisait entrer, il y a un quart de siècle, dans la conscience publique ?

« Nous voulons faire entrer la liberté, l'égalité fraternelle dans la vie quotidienne et profonde des sociétés, qui est le travail ;

« Nous voulons qu'aucun homme, aux champs ou dans l'usine, ne soit l'outil d'un autre homme ;

« Nous voulons qu'aucun travailleur ne soit

exclu du patrimoine humain formulé par les générations. »

Dans cette voie, une étape décisive a été franchie. Un ensemble de réformes sociales a heureusement modifié la condition humaine ; un droit social nouveau est né, fait de plus de liberté et de plus de justice.

Les travailleurs de France savent le prix des conquêtes réalisées par le Rassemblement populaire et n'y laisseront pas porter atteinte.

Sans doute, dans l'œuvre inachevée, on observe un temps d'arrêt, les coalitions d'intérêts demeurent, le mur d'argent n'est pas abattu.

Mais un grand souffle démocratique a passé sur la nation. Les menaces des ennemis de la liberté ont ranimé les sentiments de devoir commun ; leurs tentatives de division n'ont pas atteint la décision d'union inébranlable de ceux qui, dans une pensée claire, ont gardé le ferme dessein de rester unis contre la faim, la servitude et la guerre.

Mais la classe ouvrière conserve « l'optimisme vaillant et âpre qui ne dissimule rien de l'effort qui reste à accomplir, et qui trouve, dans les premiers résultats péniblement conquis, de nouvelles raisons d'agir, de combattre, de porter plus loin et plus haut la bataille. »

En cela elle reste dans la tradition historique que lui avait assignée Jaurès qui, même aux moments les plus difficiles, a toujours conservé confiance en son avenir.

Sans doute, une fois de plus, l'horizon international s'obscurcit. Les régimes de dictature, qui font de leurs peuples opprimés des nations de proie, menacent la paix du monde.

Nous voulons que soit dispensée à tous les peuples la paix sans laquelle ne sont durables ni les libertés ni les progrès. Jaurès a été un grand artisan de la paix, pour laquelle il a donné sa vie.

« La paix n'est pas certaine, répétait-il, mais elle est possible. Ses chances s'accroissent à me-

sûre que s'éclaire la conscience des peuples, que se développent les démocraties, que s'organise le prolétariat international. »

Nous resterons fidèles aux enseignements de Jaurès en défendant la paix dans la justice retrouvée, en ne cherchant point à l'acquiescer par de lâches compromissions avec les forbans qui édifient leur fortune politique dans la veulerie de foules serviles, mais en créant à travers le monde les mouvements vifs et profonds de l'opinion pour la justice et la grande paix humaine.

La journée d'aujourd'hui doit nous trouver plus unis que jamais : paysans écrasés par la concurrence et investis par la féodalité industrielle et

marchande ; intellectuels offensés en toutes vos délicatesses par le matérialisme sordide d'une société restée brutale, prolétaires des bureaux et des usines dont la puissance syndicale d'aujourd'hui sera décuplée par votre raison et votre conscience des solidarités sociales.

Demain, tous ensemble, nous serons à Vincennes à la grande manifestation du Rassemblement universel, et après avoir dans un même sentiment de ferveur reconnaissante transmis aux jeunes générations l'enseignement de celui qui, entre tous, a éclairé l'humanité d'un grand devoir et d'une grande espérance, nous poursuivrons de toute notre ardeur la grande mission qu'il nous a confiée.

M. LÉON BLUM

au nom du Rassemblement populaire

Je parle ici comme socialiste, comme représentant du Parti auquel Jaurès s'est donné à peine sorti de la jeunesse, tout entier, sans rien excepter de ce don. Je parle comme un des rares survivants parmi ceux qui ont eu le privilège de vivre dans sa familiarité intime. Mais je parle aussi au nom du Comité national du Rassemblement populaire, au nom de ce groupement de partis et d'organisations, constitué au moment où, dans le pays qui a enseigné la démocratie au monde moderne, les libertés démocratiques étaient attaquées, et dont l'objet fut d'abord par la résistance, ensuite par la continuité de l'action réformatrice, de préserver les institutions républicaines et de faire prévaloir les principes de la Révolution française.

* *

Il est naturel, il est légitime que le Rassemblement populaire se place sous l'invocation de la mémoire de Jaurès, que l'anniversaire de la mort de Jaurès soit la date consacrée par lui pour une des grandes cérémonies où il appelle les masses républicaines et ouvrières. Jaurès était un socialiste ; il ne voulait pas être autre chose qu'un socialiste ; mais il était parvenu à l'idée du socialisme en approfondissant et en prolongeant les doctrines fondamentales de la République.

Je suis de ceux qui ont recueilli là dessus ses confidences. Issu d'une bourgeoisie de campagne et de petite ville, jeté dès son adolescence dans les hautes études, étranger, fût-ce comme spectateur, à toutes les formes de la lutte et de la souffrance sociales, il n'a été acheminé vers les convictions qui devaient commander toute son existence que par le mouvement intérieur de sa pensée. Or, voici quel problème se trouve à l'origine de ses réflexions : à quelles conditions, dans la société actuelle, les principes de la démocratie, tels que les énonce, par exemple, la Déclaration des Droits de l'Homme, peuvent-ils devenir une réalité ?

* *

La Révolution française a transféré au peuple la souveraineté politique ; elle a proclamé l'égalité

civique ; elle a donc fait de chaque citoyen une unité souveraine. Tel est le droit républicain. Mais à quelles conditions le citoyen souverain pourra-t-il user réellement de sa toute-puissance ? A condition qu'il soit libre, qu'il soit affranchi de toute indépendance, de toute sujétion.

Le droit féodal et l'autocratie royale créaient des sujétions que la Révolution française a brisées, mais elle en a laissé subsister d'autres.

La misère est une sujétion ; l'ignorance en est une ; la nécessité de contenter le maître de qui dépend l'emploi et le salaire en est une.

La liberté politique et l'égalité civique risquent donc de demeurer des illusions, des fictions, tant que subsistent la servitude de l'esprit, la servitude du travail. Le vrai citoyen, le citoyen complet doit devenir une unité souveraine dans la communauté sociale aussi bien que dans la communauté politique.

C'est ainsi que dans l'esprit de Jaurès l'idée du socialisme apparut par une sorte de déduction nécessaire des principes républicains. La formule de « République sociale » appartient à son vocabulaire courant, et il a maintes fois défini l'action socialiste par l'extension et le développement de la démocratie.

* *

De ce même point de départ, sa pensée devait rayonner dans bien des directions fécondes. Nul homme n'a voulu plus obstinément, plus passionnément maintenir la paix entre les peuples. Mais cette volonté de paix ne répondait pas seulement chez lui à ce que l'on appelle des sentiments d'humanité, à une horreur émotive et réfléchie de la guerre.

Jaurès était convaincu que les intérêts de la Paix — de la « Paix désarmée » car l'expression est de lui — sont inséparables de ceux de la Démocratie.

Quelle satisfaction ce fut pour lui, quand en rassemblant les matériaux de son Histoire de la

Révolution, il retrouva dans les procès-verbaux du Club des Jacobins, la grande controverse entre les Girondins et Robespierre. Par une prévision prophétique, Robespierre annonçait Bonaparte. Il affirmait que la guerre souhaitée par Brissot et par ses amis ne conduirait pas à la libération de l'Europe, mais à l'asservissement de la France.

Instruit par l'expérience révolutionnaire, Jaurès pensait que la liberté des peuples est menacée par la victoire comme par la défaite, par l'attente et la crainte de la guerre comme par la guerre elle-même.

Il concevait la Paix entre les nations sous le même angle que la justice sociale dans la nation, à la fois comme une conséquence et comme une condition de la Démocratie politique. Pas de Liberté sans le pain assuré ; pas de liberté sans la Paix organisée. La devise du Rassemblement populaire se retrouve intacte dans la pensée de Jaurès.

Mais un rappel encore plus pressant peut-être s'impose à l'esprit. Le Rassemblement populaire s'est formé pour la protection des libertés démocratiques que des entreprises factieuses mettaient en péril.

Or, dans notre pays, les principes de Liberté et les institutions de Démocratie qui en sont l'expression pratique, n'ont jamais connu de menace sérieuse que dans la mesure où la mésintelligence et la division s'étaient introduites entre leurs défenseurs naturels : bourgeoisie républicaine, « classes moyennes », masses paysannes et ouvrières. En France, les libertés démocratiques sont le fruit de l'effort et du sacrifice séculaire du peuple des travailleurs ; sans lui, sans l'apport décisif de sa puissance, on n'est jamais parvenu et on ne parviendra jamais à les préserver.

Le Rassemblement populaire répond à cette union nécessaire des défenseurs de la République menacée, et en cela son œuvre reprend encore, continue encore l'effort de Jaurès. Nul n'a travaillé plus ardemment que lui à aménager pour les forces républicaines un terrain commun d'action, nul ne s'est efforcé plus tenacement de maintenir ce que Michelet, dans une des préfaces de sa *Révolution*, appelle « l'unité de la grande Eglise... » Et, en même temps, au sein de cette unité, nul n'a représenté plus authentiquement l'apport populaire, car le peuple des travailleurs l'aimait, se fiait à lui, s'incarnait en lui.

S'est-on jamais demandé comment Jaurès, dès ses premiers contacts avec le peuple — peuples des villes, des champs, des usines — avait pu exercer sur lui cette attraction vraiment unique en son espèce, dont il faut avoir été le témoin pour saisir la toute-puissance ? Où résidait le secret ?

Sans doute il y avait l'admirable éloquence, supérieure à celle de Vergniaud et de Mirabeau et

pour laquelle il faudrait aller chercher les termes de comparaison parmi les grands modèles antiques.

Il y avait le génie lyrique, auquel les auditoires populaires répondaient par le profond frémissement d'un instrument sensible, le don de créer de grandes images évocatrices, toujours simples dans leur grandeur, voisines par leur nature de l'image homérique ou de l'image biblique.

Sans doute, il y avait ce prestige, cette magie.

Mais là cependant n'était pas l'essentiel.

Si le peuple l'aimait, croyait en lui, le suivait, ce n'était pas seulement l'effet d'une admiration, d'un éblouissement. Le peuple avait senti d'instinct, dès le premier contact, que Jaurès était à lui, qu'il s'était voué à lui, sans réserve et sans partage. Il avait pénétré clairement et sûrement sa nature intime. Il avait compris que son éloquence sans égale n'était pas un artifice, un moyen d'illusion ou de duperie, mais qu'elle exprimait au contraire une pensée sérieuse et sincère jusqu'au scrupule, formée par une étude et une réflexion rigoureuses.

Car Jaurès n'a jamais dit un mot sans qu'il le crût entièrement vrai, et il ne l'a jamais cru vrai sans l'avoir soumis au contrôle d'une recherche et d'une critique aussi sévères que celles de l'expérimentateur dans son laboratoire.

Le peuple sentait sans s'y tromper cette pureté de l'intelligence et il sentait peut-être encore plus vivement la pureté du cœur. Il se rendait compte, sans méprise possible, que, chez l'homme qui s'adressait à lui, le désintéressement était total, absolu, que nulle parole, nulle action n'étaient seulement teintée par l'ombre d'un mobile personnel quel qu'il pût être. Et Jaurès, en effet, était aussi parfaitement exempt d'ambition que de jalousie, de rancune que de vanité ; il n'avait aucune espèce de besoins, aucune espèce de vices à satisfaire. Voilà pourquoi, je pense, le peuple l'a tant aimé et je ne sais qui cet amour honore le plus.

Il y a une pensée qui véritablement fait frémir. Nous célébrons aujourd'hui l'anniversaire de sa mort. Mais, sans le misérable fou fanatisé par la haine, sans les balles du Café du Croissant, il devrait vivre.

Cette machine humaine, si robuste, si simple, animée par un foyer si ardent, devrait tourner encore. Il y a aujourd'hui vingt-trois ans... Jaurès n'en aurait que 77, l'âge de Clemenceau quand il prit le pouvoir à la fin de la guerre... Jaurès présent ou absent, tout se trouvait transformé, dans la guerre comme dans la paix, et il n'est plus au pouvoir de personne de recomposer arbitrairement l'histoire sur cette donnée nouvelle.

Cependant nous pouvons l'imaginer vivant, présent parmi nous, mêlé à nos plus récentes épreuves, exerçant le commandement dans nos plus récentes luttes. Nous pouvons imaginer le peuple de notre

pays serré autour de son nom glorieux et de son génie.

Au fond de lui-même, pendant les dernières années de sa vie, on sentait percer parfois un sourd regret : il a un peu souffert, je crois bien, de n'avoir pu fournir entièrement sa preuve, de n'avoir pu démontrer par l'action l'universalité de son génie politique, qui était le génie de l'homme d'Etat autant que du tribun, de l'inspirateur ou du penseur.

Il avait attendu, sans bien s'en rendre compte, cette heure de notre vie nationale ; il était vraiment prédestiné pour elle comme elle était faite pour lui...



Je suis sans doute l'homme dont cette pensée a le plus fréquemment et le plus amèrement traversé l'esprit... « Demandez-moi tout ce que vous voudrez, disait Sembat pendant son ministère de guerre ; ne me demandez pas d'être Jaurès... » ...Mais ne nous attardons pas dans ces construc-

tions imaginaires qui désolent et accablent à la fois.

Jaurès n'aurait pas voulu que son souvenir fût autre chose pour nous qu'un réconfort et qu'une exaltation. La réalité, la difficile et dure réalité est là, devant nous. Vous connaissez son mot familier : « Tout est toujours très difficile ». Ne nous demandons pas ce que Jaurès aurait fait à notre place, car nul n'a le droit de se substituer à lui dans sa propre pensée.

Demandons-nous ce qu'il aurait voulu que nous fassions, nous, avec nos simples moyens d'hommes.

Nous ne pouvons pas être Jaurès, mais nous pouvons marcher dans sa voie, nous pouvons lutter pour la même cause que lui, non pas avec son génie, mais avec la même abnégation, avec le même courage, avec la même volonté de sacrifice.

Nous pouvons vivre et mourir pour la Liberté, pour la Justice, et pour la Paix.

L'ESPAGNE ET LA PAIX

... Il est puéril de vouloir se dissimuler la réalité rude. L'Italie et l'Allemagne se sont lancées dans une entreprise où elles engagent chaque jour davantage des ressources difficilement réunies ; elles veulent la victoire pour en profiter, c'est-à-dire pour améliorer leur position vis-à-vis du groupe des puissances qu'elles considèrent déjà comme l'ennemi de demain, celles qu'il faudrait nécessairement vaincre pour conquérir l'hégémonie et donner au régime le prestige qui pourrait le sauver.

Si elles ont la victoire dans cette guerre préparatoire, elles en useront aussi largement que possible, exploitant les ressources du pays pour accroître leur puissance militaire, occupant les routes, compromettant les communications adverses, et préparant contre la France le front pyrénéen.

Il n'y a qu'un moyen de prévenir ces conséquences : c'est d'empêcher les puissances fascistes de vaincre, c'est-à-dire de faire respecter le droit international, et notamment le Pacte de la Société des Nations ; en d'autres termes, de tenir la parole que tous les membres de la Société ont si solennellement donnée.

On me dira peut-être que c'est difficile et dangereux.

Je répondrai que c'est devenu dangereux, en

effet, parce qu'on a tardé durant plus d'un an, parce qu'il est plus difficile aux puissances fascistes de reculer aujourd'hui qu'au début des événements, quand leur prestige n'était pas encore engagé à ce point.

Maintenant il faudra toute la fermeté et l'adresse des hommes d'Etat pour rétablir sans guerre une situation à ce point compromise. Mais la chose, pour difficile qu'elle soit, est encore possible.

Demain, sans doute, elle ne le serait plus. Si on laisse l'agression se poursuivre et se développer dans la violation cynique de tous les engagements pris, si on laisse s'achever l'entreprise d'asservissement et de conquête, on n'aura pas seulement aidé à détruire la liberté espagnole, on aura créé une situation si dangereuse pour les puissances occidentales, si pleine de tentations pour les agresseurs fascistes, que la guerre générale en résultera presque nécessairement, retardée peut-être par quelque tentative d'arrangement ou de trêve, mais qui n'en viendrait pas moins nécessairement.

Il faut oser défendre la paix aujourd'hui, même au prix d'un sacrifice, si l'on ne veut pas sombrer demain dans une guerre sans espoir...

Louis de BROUCKERE.

(Le Peuple de Bruxelles, août 1937.)

Les évènements de Mai et Juin 1937

LA VIE DE LA LIGUE

MAI

1^{er} Mai. — Dans le cortège organisé par l'Union des Syndicats de la région parisienne pour célébrer la Fête du Travail, le Président Victor Basch représente la Ligue des Droits de l'Homme.

4 mai. — Le Comité international de Coordination pour l'aide à l'Espagne républicaine et la Ligue des Droits de l'Homme organisent, à la Mutualité, une grande conférence d'information sur le martyre du pays basque. (Orateurs : un représentant du pays basque, le docteur Johnson, doyen de Canterbury, la duchesse d'Atholl, député conservateur ; Wilfred Roberts, député libéral ; Ellen Wilkinson, député travailliste ; Georg Branting, sénateur suédois ; Victor Basch et Paul Langevin.)

7 mai. — La Ligue des Droits de l'Homme demande que les apatrides et les réfugiés politiques soient dispensés de produire le visa de leur pays d'origine pour obtenir l'autorisation de passer de France en Espagne. Elle obtient satisfaction le 1^{er} juin.

8 mai. — Grand meeting du Rassemblement populaire à Montluçon avec le concours du président Victor Basch, qui y représente la Ligue et le Rassemblement.

11 mai. — La Ligue s'associe à une démarche de protestation auprès de la légation de Yougoslavie contre l'arraisonnement d'un navire français en Adriatique et l'arrestation, à bord de ce navire, de deux militants ouvriers yougoslaves. Elle réclame leur libération.

— La Ligue intervient auprès de la légation de Yougoslavie et du ministère français des Affaires étrangères au sujet de l'arraisonnement en Adriatique du navire français *La Corse* et de l'arrestation, à bord de ce navire, de deux militants ouvriers yougoslaves.

A la légation elle réclame la libération des militants emprisonnés (obtenue quelques jours plus tard).

Au ministère des Affaires étrangères, elle demande quelles démarches ont été faites pour protester contre l'atteinte au pavillon français et en obtenir réparation. A la fin du mois de juin, la Ligue n'avait encore reçu aucune réponse du ministère.

— Le docteur Sicard de Plauzoles représente la Ligue à la commission préparatoire de la manifestation Briand au ministère des Affaires étrangères.

— Conformément à une demande de la Ligue et s'appuyant sur un récent arrêt du Conseil d'Etat, une circulaire de la présidence du Conseil interprétant la loi du 18 août 1936 sur la mise à la retraite des fonctionnaires, prescrit que tous les fonctionnaires pères de famille pourront bénéficier de prolongations de limite d'âge.

12 mai. — Mme Jeanne Humbert, condamnée le 19 juillet 1934 par la cour d'appel de Caen, à trois mois de prison et 50 francs d'amende pour délit de propagande anti-conceptionnelle, obtient, après de nombreuses et pressantes démarches de la Ligue, la remise de la peine d'emprisonnement.

13 mai. — *La Voix de la Ligue*. — M. Bourdon fait un exposé sur la Ligue et la presse. (Cahiers du 1^{er} juin, p. 336).

15 mai. — L'affaire Frogé est transmise à la Cour de cassation aux fins de revision.

20 mai. — Séance du Comité Central. Discussion du rapport de M. Albert Bayet, « Comment défendre ensemble la démocratie et la paix. » Par 18 voix contre 3 et 1 abstention, l'ensemble du rapport est adopté. Une commission de 5 membres (MM. Basch, Bayet, René Gerin, Grumbach, Emile Kahn) est chargée de rédiger la résolution qui sera soumise au Congrès.

— Le Comité Central demande au gouvernement de Front populaire, dans l'esprit d'amicale confiance qui a toujours été le sien, d'appuyer auprès de la Société des Nations, dans la prochaine session, la requête du gouvernement républicain d'Espagne qui, en sa qualité de membre de la Société des Nations, réclame l'application du pacte au conflit espagnol.

— Le Comité décide de participer à la manifestation du Mur des Fédérés et à l'inauguration du monument à la mémoire d'Aristide Briand. Il désigne ses délégués.

— Le haut-commissariat de la Société des Nations pour les réfugiés provenant d'Allema-

gne, ayant soumis aux Etats membres de la Société des Nations un avant-projet de convention fixant le statut de ces réfugiés, la Ligue intervient auprès du gouvernement français et du haut-commissariat en vue de faire modifier le projet dans un sens plus libéral.

22 mai. — La Ligue proteste contre l'incarcération préventive infligée aux volontaires pour l'Espagne, arrêtés à la frontière française en application de la loi du 21 janvier 1937.

25 mai. — La Ligue des Droits de l'Homme et le Comité international de coordination pour l'aide à l'Espagne républicaine offrent, dans la maison de la Ligue, une réception d'adieu à l'ambassadeur d'Espagne Araquistain.

27 mai : *La Voix de la Ligue*. — M. Georges Etienne, trésorier général, expose *Comment vit une grande association démocratique*. (Cahiers du 1^{er} juin, p. 338.)

— La Ligue adresse au ministre du Brésil à Paris un appel en faveur de Luiz Carlos Prestès : en rappelant l'émotion provoquée par les conditions dans lesquelles l'instruction et le procès ont été conduits et par la gravité de la peine prononcée, elle exprime l'espoir que les droits de la défense seront mieux garantis en appel.

30 mai. — La Ligue des Droits de l'Homme est représentée à la manifestation du Mur des Fédérés par MM. Hérold, Langevin, docteur Sicard de Plauzoles, vice-présidents ; Georges Etienne, Trésorier général ; Mlle Collette ; MM. Casati et Prudhommeaux, membres du Comité Central.

JUIN

3 juin. — Le Comité Central décide de présenter au Congrès de Tours la résolution rédigée par la Commission (MM. Victor Basch, Albert Bayet, René Gerin, S. Grumbach, Emile Kahn), sur la *Défense de la Démocratie et de la Paix*.

— Le Comité Central, sur rapport de M^r Raymond Rosenmark, proteste contre la mutilation subie, au Sénat, par la loi sur la presse (Cahiers du 15 juillet, p. 448, 449).

7 juin. — Loi portant approbation de la convention franco-suisse sur l'assistance réciproque aux chômeurs, conclue en 1933.

Depuis quatre ans, la Ligue n'avait cessé de réclamer ce vote.

8 juin. — *La Voix de la Ligue*. — Diffusion par le poste de la Tour Eiffel d'un exposé de M. Emile Kahn, Secrétaire général, sur « La Ligue et la Paix ». (Voir Cahiers n° 14 du 15 juillet, page 429).

9 juin. — La Ligue obtient que les Espagnols réfugiés en France et désireux de retour-

ner dans leur pays ne soient pas astreints aux formalités exigées des autres étrangers.

13 juin. — Inauguration du Monument national à Aristide Briand. La Ligue est représentée à la cérémonie officielle organisée sous le patronage de la Présidence du Conseil par MM. Hérold et le D^r Sicard de Plauzoles, vice-présidents ; Mlle Collette, MM. Grumbach et Prudhommeaux, membres du Comité Central.

14 juin. — Une circulaire du ministre de l'Intérieur enjoint aux Préfets et au Gouverneur général de l'Algérie de ne plus exiger l'autorisation maritale pour la délivrance de passeports aux femmes mariées.

La Ligue, interprète de l'opinion publique, réclamait depuis très longtemps cette réforme d'une pratique administrative illégale et abusivement tracassière.

17 juin. — Le Comité Central adopte le Rapport moral présenté au Congrès de Tours par le Secrétaire général.

— Au Comité Central, nouveau débat sur les procès de Moscou.

— Le Comité Central accepte de se faire représenter par des observatrices (Mmes Odette René-Bloch et S. Collette) au groupement féminin du R.U.P.

19 juin. — Les obsèques solennelles de Carlo et Nello Rosselli ont lieu sous le patronage de la Ligue des Droits de l'Homme qui en a assumé l'organisation. Le Secrétaire général, Emile Kahn, lit le discours écrit par le Président Victor Basch, empêché d'assister à la cérémonie. (Voir Cahiers 12 et 13, p. 393-399).

21 juin. — La Ligue internationale des Droits de l'Homme, le Comité mondial contre la guerre et le fascisme, la Société internationale Paix et Démocratie, organisent, à la Maison de la Chimie, une séance commémorative en l'honneur de Carlo Rosselli, sous la présidence de MM. Langevin et Bayet, vice-présidents de la Ligue, et de M. Campolonghi, Président de la Ligue italienne.

22 juin. — La Ligue adresse à l'ambassadeur d'Espagne, pour être transmis à son gouvernement, un message concernant la défense des accusés au procès du P.O.U.M. (Cahiers, 15 juillet 1937, page 459).

24 juin. — A l'appel du Comité national du Rassemblement populaire, une manifestation de protestation contre l'attitude du Sénat à l'égard du gouvernement Blum, a lieu place de la Nation. La Ligue y participe activement.

— La Ligue proteste contre les lenteurs de l'instruction contre l'auteur de l'agression dont a été victime, au mois de mars, un jeune homme de Grenoble.

LA VIE POLITIQUE EN FRANCE

MAI

1^{er} mai. — Dans toute la France, le chômage est presque général pour commémorer la Fête du Travail. A Paris, cortège de plusieurs centaines de milliers de travailleurs; discours de Raynaud, secrétaire général de l'Union des Syndicats de la Région parisienne (demandant une politique hardie de grands travaux et proclamant la solidarité des ouvriers français et du prolétariat espagnol en lutte pour sa liberté) et de Léon Jouhaux (reconnaissant la nécessité de la « pause » et affirmant que les ouvriers français sauront concilier la défense de l'intérêt général avec leur volonté d'action contre les résistances capitalistes).

6 mai. — Répondant à l'appel du président du Conseil, la commission administrative de la C. G. T. accepte la prorogation jusqu'au mois de novembre des conventions collectives de travail venant à renouvellement, à condition :

1° *Que seront aussi prorogées les lois sur les conséquences monétaires de la dévaluation et la loi sur la conciliation et l'arbitrage.*

2° *Que le droit au travail soit assuré contre tout arbitraire par le vote d'une loi relative aux conditions d'embauchage et de débauchage.*

— Dans la soirée, la Confédération générale du Patronat français, ayant pris connaissance de la résolution de la C. G. T., adresse au président du Conseil une protestation au sujet des conditions d'embauchage et de débauchage. Elle n'accepte la reconduction des conventions collectives que sous garantie du respect de l'autorité patronale et du droit de vie des travailleurs inorganisés.

7 mai. — En réponse à la lettre de la C. G. P. F., la C. G. T., rappelant le texte de sa résolution de la veille, constate que rien, dans ce texte, n'autorise quiconque à soutenir que la C. G. T. entend créer, au profit de ses membres, un contrôle arbitraire sur l'embauchage et le congédiement. Ce que la C. G. T. veut empêcher, au contraire, c'est le veto mis par le patronat à l'embauchage des dirigeants de syndicats

8 mai. — Grand débat à la Chambre sur la politique générale du gouvernement Léon Blum. A Gaston Bergery, réclamant des réformes de structure (transformation des trusts en services publics), le président du Conseil oppose l'obligation où il est de s'en tenir strictement au programme du Rassemblement populaire, charte commune de la majorité. L'ordre du jour de confiance déposé au nom des partis du Rassemblement populaire par les députés Février, Campinchi, Jacques Duclos, Lafaye et Renaître, est adopté par 380 voix (socialistes, radicaux, communistes, U. S. R.)

contre 199 (centre et droite) et 21 abstentions (notamment celle de Bergery).

16 mai. — Les représentants des associations du Front populaire de Grenoble, dont le sénateur radical Léon Perrier et le député socialiste Arnol, protestent dans une lettre au président du Conseil et au garde des Sceaux contre l'arrêt de la cour de Grenoble récusant le conseiller Dubois à la demande du colonel de la Rocque. Ils mettent en regard la sévérité de la magistrature locale pour les antifascistes et les acquittements dont a bénéficié, en plusieurs cas, la presse de droite.

20 mai. — A la suite de l'appel lancé par M. Jacques Doriot en vue de constituer un *Front de la Liberté* antimarxiste, des délégués représentant la Fédération républicaine de France, le Parti Républicain national et social, le Parti agraire, le P. P. F., se réunissent à Paris. Ils repoussent le projet Doriot et décident « de poursuivre leurs efforts auprès de tous les partis n'ayant pas encore répondu à l'appel d'union qui leur a été lancé. »

21 mai. — Négociations difficiles entre le P. P. F. (Doriot) et le P. S. F. (la Rocque) au sujet du Front de la liberté : le P. S. F. réserve encore sa réponse.

23 mai. — Discours à Luxeuil du président du Sénat Jeanneney ; tout en constatant l'évolution économique qui rapproche la France de l'Angleterre et crée une majorité de salariés dont le rôle politique et social va chaque jour grandissant, le président du Sénat estime que la restauration économique ne pourra s'accomplir que dans une coopération des classes, dans « le respect de la loi », garante de l'ordre et des libertés publiques. Ce discours est interprété comme une manifestation d'hostilité du Sénat au gouvernement Léon Blum.

25 mai. — A la fin d'une séance houleuse, l'élection de Sète (Jules Moch, élu) est validée par la Chambre (229 voix contre 77).

26 mai. — Le ministre de l'Intérieur Dormoy soumet à la signature du Président de la République un décret révoquant M. Doriot de ses fonctions de maire de Saint-Denis. « Cette mesure, affirme le ministre, n'est dictée que par des considérations d'ordre strictement administratif, des irrégularités portant notamment sur les fournitures de charbon et d'appareillage électrique ayant été trouvées dans sa gestion communale à la suite d'une enquête menée en toute impartialité ».

— Pour provoquer une manifestation électorale sur son nom, M. Doriot donne sa démission de conseiller municipal de Saint-Denis.

JUIN

3-4 juin. — Le Sénat discute enfin le projet de loi sur la presse, profondément modifié par sa Commission de législation.

Malgré l'intervention du Président Léon Blum, le projet de la Commission est adopté par le Sénat. La réforme prévue par le gouvernement et adoptée par la Chambre est à peu près réduite à néant par le Sénat. (Cf. notamment en ce qui concerne le contrôle des ressources, et la correctionnalisation des délits de presse devant permettre la répression effective de la diffamation, le rapport de M^e Raymond Rosenmark au Comité Central du 3 juin, *Cahiers* pages 448 et ss.).

6 juin. — A Luna-Park, discours du Président Léon Blum, pour l'anniversaire du gouvernement de Front populaire. Le Président souligne le fait que les réformes légalement accomplies ont modifié non seulement la condition matérielle de la classe ouvrière, mais sa condition morale et sa condition juridique.

— A Clermont-Ferrand, discours de Léon Jouhaux à l'occasion de l'anniversaire du Cabinet Blum. Le Secrétaire de la C.G.T. se défend d'être l'âme « d'un ministère des masses », et affirme sa volonté de ne pas substituer la C.G.T. au gouvernement légal du pays. A son sens, la pause ne doit pas être un reniement, mais une trêve permettant de préparer de nouvelles réformes. La C.G.T. soutient, d'autre part, le Front populaire d'Espagne, « c'est une mission qu'elle accepte sous sa propre responsabilité, car la paix et la liberté sont à ce prix ».

— Au banquet radical-socialiste de Saint-Gaudens, discours du ministre de la Défense Nationale Daladier. Le ministre justifie les réformes accomplies par le gouvernement du Front populaire, mais insiste longuement sur la nécessité de l'ordre, du travail discipliné, « du respect des contrats et de la souveraineté de la loi », ainsi que sur l'urgence d'accroître la production française. Dans les polémiques de presse, ce discours, interprété comme une expression de l'opinion radicale-socialiste, est opposé au discours de Léon Jouhaux, et à la position prise par la C.G.T.

9 juin. — Réunion à Magic-City des délégués de toutes les fédérations du P.S.F.

« Considérant : 1° Que le Front de la liberté, dont le P.P.F. est le promoteur, n'a réuni aujourd'hui, à côté de ce dernier, que la Fédération républicaine et le Parti républicain national et social, ces deux derniers étant rattachés à une même formule politique;

2° Que l'adhésion des deux millions de membres du P.S.F. à un Front risquerait d'enlever à la masse du parti son caractère de réconciliation française » ;

Le P.S.F. décide « de ne pas adhérer au Front de la liberté ».

14 juin. — Crise financière : MM. Baudoin et Rist, commissaires adjoints à la Banque de France (voir chronologie, 5 mars, *Cahiers* page 241), proposent le retour à la déflation pour faire face aux besoins de la trésorerie et arrêter l'évasion spontanée ou concertée des capitaux. Sur refus du gouvernement, ils démissionnent avec éclat.

15 juin. — Suite de la crise financière : le gouvernement dépose à la Chambre un projet de loi l'autorisant « jusqu'au 31 juillet 1937 à prendre par décrets délibérés en Conseil des ministres, les mesures nécessaires au redressement des finances publiques ainsi qu'à la protection de l'épargne, de la monnaie et du crédit public ».

15-16 juin. — Suite de la crise financière : vote par la Chambre des Députés, par 346 voix contre 247, du projet de loi accordant au gouvernement les pleins pouvoirs financiers.

Après un long débat dans lequel interviennent MM. Flandin et Paul Reynaud, les communistes, jusque-là douteux, apportent vers 5 heures du matin, leurs bulletins au gouvernement.

17 juin. — Suite de la crise financière : la Commission des Finances du Sénat examine le projet sur les pleins pouvoirs financiers. Elle décide, « avant toute autre chose, de lui demander un texte contre les abus de la spéculation et contre la fraude. »

L'opposition sénatoriale, dirigée à la Commission par MM. Joseph Caillaux, Abel Gardey, Marcel Régnier et Pierre Laval, transforme la crise financière en crise politique.

18 juin. — La Chambre adopte, par 347 voix contre 251, le projet de loi accordant les pleins pouvoirs douaniers au gouvernement. Vote, par 358 voix (modérées et radicales) contre 214 (socialistes et communistes) d'un amendement Laniel, subordonnant l'établissement du contrôle des changes à une autorisation législative spéciale et préalable. Le vote de ce texte est interprété comme une défaite du gouvernement.

— Au Sénat, la Commission des Finances, après avoir fait attendre trois jours sa réponse à la demande urgente du gouvernement, adopte (19 voix contre 6) un contre-projet limitant les pouvoirs financiers accordés par la Chambre, de manière à priver le gouvernement des pouvoirs qu'il estimait indispensables pour surmonter la crise et juguler l'évasion des capitaux.

19 juin. — Suite de la crise : lettre du ministre des Finances, Vincent Auriol, au président de la Commission des Finances du Sénat, Joseph Caillaux : le Cabinet n'admettra aucune modification au texte du projet de pleins pouvoirs financiers récemment voté par la Chambre. Ce même jour, la situation internationale devient brusquement très grave. Incidents du *Leipzig* : (AFFAIRES D'ESPAGNE, 19 juin).

— Suite de la crise : après une intervention, hostile au gouvernement, de M. Joseph Caillaux, le Sénat rejette par 190 voix contre 72 l'amendement

Léon Perrier, reprenant le texte du projet des pleins pouvoirs voté par la Chambre; puis, par 220 voix contre 54, le texte de la Commission des Finances du Sénat est adopté.

— Suite de la crise : la Chambre, réunie le soir, après le vote du Sénat, pour délibérer à nouveau sur le projet relatif aux pleins pouvoirs financiers, rétablit son texte par 346 voix contre 248.

20 juin. — Suite de la crise : à la Chambre, adoption par la délégation des gauches d'un texte transactionnel accepté par le gouvernement.

— Aux élections municipales de Saint-Denis (Cf. chronologie de mai : VIE POLITIQUE EN FRANCE, 26 mai), la liste du P.P.F. est battue : la liste du Front populaire est élue avec une moyenne de 10.600 voix contre 6.500 à la liste du parti Doriot. M. Jacques Doriot soulignant la gravité de son échec, donne sa démission de député,

— Suite de la crise : au cours d'une séance de nuit, le Sénat rejette (168 voix contre 96) le texte transactionnel élaboré par la délégation des gauches de la Chambre.

Il adopte ensuite (193 voix contre 77) le texte de sa Commission des Finances.

21 juin. — Crise ministérielle : démission du Cabinet Blum, à la suite du vote du Sénat. L'ancien président du Conseil, Camille Chautemps, ministre d'Etat du Cabinet Blum, chargé de former le nouveau Cabinet, demande la collaboration du Parti socialiste.

22 juin. — Le Conseil national du Parti socialiste approuve (3.972 mandats contre 1.369 et 52 abstentions) la participation socialiste au nouveau Cabinet. Le président Chautemps forme un nouveau ministère de Rassemblement populaire, à direction radicale cette fois (vice-président du Conseil sans portefeuille, Léon Blum, ministre des Finances, Georges Bonnet).

24 juin. — A la fin de l'après-midi, place de la Nation, manifestation du Rassemblement populaire : le peuple de Paris proclame l'union du Front populaire pour « l'application de son programme ». Le Secrétaire général de la Confédération générale du Travail, Léon Jouhaux, résume le problème : « les forces d'argent seront-elles supérieures à l'intérêt politique du pays et le réduiront-elles à l'esclavage? Ou bien, les problèmes seront-ils résolus dans le sens de l'intérêt général? » et il conclut : « La C.G.T., partie intégrante du Rassemblement populaire, épaulera, renforcera l'action commune, et ne la laissera pas dévier vers la droite, vers la dictature ».

27 juin. — A Roubaix, au cours d'une fête organisée par les Jeunesses socialistes, le ministre des P.T.T., Lebas, député-maire, prononce un discours dans lequel il rappelle la chute du ministre Blum devant le Sénat. Il déclare notamment : « puisque le Sénat a voulu mettre obstacle aux réa-

lisations que nous voulions poursuivre, c'est contre lui que la lutte doit être dirigée... Le Sénat va avoir contre lui les masses ouvrières et paysannes de France. Le Sénat a voulu la lutte, il l'aura. Nous saurons affronter les coalitions financières, les combattre et les vaincre... »

28 juin. — Le ministre des P.T.T., Lebas, adresse au Président du Conseil une lettre, lui faisant spontanément connaître qu'il n'avait pas l'intention d'offenser le Sénat.

Le président du Conseil transmet cette déclaration au président du Sénat en lui exprimant la déférence du gouvernement envers la Haute Assemblée.

29 juin. — Les bourses des valeurs et du commerce seront fermées à compter du 29 juin et jusqu'à une date qui sera fixée par arrêté du ministre des Finances.

— Le vice-président du Conseil, Léon Blum, devait lire la déclaration ministérielle au Sénat. Prévenu que lecture allait être donnée par M. Jeanneney de la lettre reçue de M. Chautemps au sujet de l'incident Lebas, M. Léon Blum renonce à donner lecture de la déclaration ministérielle qui est lue par M. Sarraut, ministre d'Etat.

29-30 juin. — Lecture à la Chambre par M. Camille Chautemps de la déclaration ministérielle qui marque nettement la volonté du nouveau Cabinet de demeurer dans le cadre du Rassemblement populaire, de maintenir les réformes acquises et d'assurer le redressement financier.

A la demande de M. Chautemps, les interpellations traditionnelles sont renvoyées à la suite par 393 voix contre 142.

M. Georges Bonnet, ministre des Finances, dépose un projet de pleins pouvoirs « tendant à assurer le redressement financier ».

La discussion en est rapide. Discours de MM. Paul Reynaud, qui fait le procès de l'expérience Léon Blum, et Georges Bonnet qui insiste sur la situation tragique du Trésor. Déclaration de M. Chautemps.

Les pleins pouvoirs sont votés par 374 voix contre 206.

30 juin. — Le Sénat, après rapport de M. Abel Gardey, discours du ministre des Finances (tableau de la situation) et appel du président du Conseil, vote les pleins pouvoirs financiers par 160 voix contre 78 et 59 adhésions.

— Nouvelle dévaluation du franc imposée au gouvernement par la crise financière, l'évasion des capitaux, l'obstruction du Sénat et la crise ministérielle (disponibilités de la Trésorerie : le 15 juin, 2 milliards 459 millions ; le 20 juin, 1 milliard 400 millions ; le 20 juin, 20 millions.

LA VIE POLITIQUE HORS DE FRANCE

MAI

1^{er} mai. — *Allemagne.* A Berlin, après le discours assez froidement accueilli du docteur Ley, chef du Front du Travail, et du docteur Gœbbels, le chancelier Hitler, acclamé par la foule, célèbre le 1^{er} mai national-socialiste. Il proclame que « l'autoritarisme du peuple » saura tenir tête aux Eglises, si celles-ci s'obstinent à s'immiscer dans la politique au nom de la morale : les dirigeants de l'Allemagne prendront soin de la morale de l'Etat et du peuple allemand.

5 mai. — *Etats-Unis.* En réponse à la proclamation de neutralité des Etats-Unis dans la guerre civile espagnole, 4 membres du Congrès rendent publique une lettre où ils demandent l'application de la loi de neutralité à l'Allemagne et à l'Italie, « en guerre contre le gouvernement légitime d'Espagne ».

8 mai. — *Brésil.* A Rio de Janeiro, le tribunal de Sécurité nationale condamne Luiz Carlos Prestès à 16 ans et 8 mois de prison. (Voir *Cahiers* du 1^{er} juin, page 352.)

9 mai. — *Italie.* A Rome, grande fête pour célébrer le premier anniversaire de la fondation de l'Empire. Le Duce, haranguant la foule du palais de Venise, déclare notamment : « Paix pour nous et pour tous. Pour tous, s'ils le veulent, s'ils écoutent l'avertissement qui jaillit de la profonde conscience et de l'âme du peuple ; pour nous, nous voulons parachever en terre africaine la millénaire mission italienne de civilisation, guidés par le Licteur et, s'il le faut, en renversant tous les obstacles présents et futurs. »

— *Allemagne.* Lettre pastorale de l'évêque de Berlin, protestant contre les procès intentés à des membres de congrégations religieuses et à des prêtres, pour des raisons de moralité.

10 mai. — *Pologne.* Congrès du parti socialiste, proclamant sa volonté de lutte contre le camp de l'Union nationale du colonel Koc, organisation à tendances fascistes.

— *Roumanie.* A Bucarest, le Congrès général des avocats roumains, les avocats des minorités ethniques n'étant pas représentés, demande la fixation d'un *numerus clausus* pour leur profession et la révision des inscriptions au Barreau depuis 1919. Deux cents avocats démocrates, protestant contre ce vote, sont expulsés du Congrès.

— *Pologne.* A Varsovie, le Congrès de l'Union des avocats polonais (le gouvernement y étant représenté par le Sous-secrétaire d'Etat à la Justice) demande la limitation du nombre des avocats juifs au pourcentage de la population juive dans l'ensemble du pays. Ce même principe devrait être également appliqué pour l'admission des étudiants dans les facultés de droit.

11 mai. — *U. R. S. S.* Importante mutation dans le haut commandement de l'armée : la nomination du maréchal de l'U.R.S.S., Toukhatchevski au commandement des troupes de la circonscription militaire de la Volga est considérée comme une première mesure de disgrâce.

12 mai. — *Angleterre.* Couronnement du roi George VI et de la reine Elisabeth. (Représentants de la France : le ministre des Affaires étrangères Delbos et le général Gamelin ; de l'Allemagne : le maréchal von Blomberg ; de la Yougoslavie : le prince Paul ; de l'U. R. S. S. : M. Litvinof. Abstention de l'Italie.)

13 mai. — *Pologne.* Graves incidents antisémitiques à Brzesc, à propos de l'application de la loi sur l'abattage rituel.

14 mai. — *Allemagne.* La « Communauté religieuse biblique » de Darmstadt et l'Association des protestants allemands de Saxe sont dissoutes par application de la loi « pour la protection de l'Etat ».

— *Angleterre.* A Londres, ouverture de la Conférence impériale réunie à l'occasion des fêtes du couronnement et par suite de la présence en Angleterre des chefs d'Etat des différents Dominions. M. Lyons, premier ministre d'Australie, indique que les Dominions ne peuvent plus « s'abriter derrière leur association dans l'Empire britannique » et que l'Australie, pour sa part, verrait volontiers se conclure un pacte de non-agression entre les pays du Pacifique.

15 mai. — *Italie.* A l'assemblée générale des Corporations (à Rome), le Duce affirme la nécessité pour l'Italie de maintenir l'autarchie économique, comme une nécessité en cas de guerre.

— *Allemagne.* Le chef de l'organisation payenne du Reich, Wilhelm Meinberg, est destitué de ses fonctions par le ministre de l'Alimentation Darré. Cette destitution est considérée comme l'indice des difficultés et des résistances auxquelles se heurte la politique d'auto-ravitaillement de l'Allemagne.

— *Bulgarie.* Constitution du groupement « Travail pour le progrès de la nation bulgare », parti xénophobe inspiré du national-socialisme.

15-16 mai. — *Tchécoslovaquie.* A Prague, réunion du congrès social-démocrate : le parti repousse l'idée du Front populaire avec les communistes. Le major Attlee, leader des travaillistes anglais, forme le vœu que la Tchécoslovaquie, rempart de la démocratie en Europe centrale, soit sauvée par les démocraties d'Occident unies dans la défense de la sécurité collective. Le délégué du parti S. F. I. O., Louis Lévy, lit un message

du président Léon Blum : la France saura défendre, le cas échéant, la sécurité de la Tchécoslovaquie, à laquelle sa propre sécurité est indissolublement liée.

— *Albanie.* Le Bureau de presse annonce une révolte fomentée par l'ancien ministre de l'Intérieur Ethem Toto. Les révoltés ont occupé Argyro Castro.

16 mai. — *Pologne.* Grandes manifestations du parti populiste pour la dissolution du Parlement et de nouvelles élections au suffrage universel (en plusieurs endroits, les membres du parti socialiste se joignent aux populistes).

18 mai. — *Etats-Unis.* La commission judiciaire du Sénat se prononce, par 10 voix contre 7, contre le projet de réforme de la Cour Suprême du Président Roosevelt.

20 mai. — *Italie.* A la Chambre italienne, discours du ministre de l'Afrique italienne Lessona : l'Italie poursuit à l'égard des Lybiens « une politique de collaboration et d'élévation » qui lui attire « la sympathie des musulmans qui sont hors de ce territoire. »

24 mai. — *Autriche.* La police découvre à Vienne l'organisation centrale d'impression et de distribution des tracts nationaux-socialistes. Les principaux responsables sont arrêtés.

— *Angleterre.* Publication de la loi de finances : un nouvel impôt fait contribuer aux lourdes charges du réarmement ceux qui en tirent bénéfice.

— *Etats-Unis.* Message du Président Roosevelt au Congrès, demandant le vote d'une législation sociale pour améliorer le sort des ouvriers des villes et des campagnes.

— Trois décisions de la Cour Suprême favorables au *New Deal* :

1° La clause de la loi de sécurité sociale, qui prévoit l'assurance-chômage, est déclarée constitutionnelle ;

2° La clause de la même loi prévoyant les retraites ouvrières est validée ;

3° La loi sur les indemnités de chômage est également validée.

25 mai. — *Albanie.* Le chef des insurgés, Ethem Toto, traqué depuis plusieurs jours, est tué dans un engagement : c'est la fin de l'insurrection.

26 mai. — *Hollande.* Elections générales pour le renouvellement de la deuxième Chambre des Etats généraux : victoire des gouvernementaux. Le parti du président Colijn gagne 3 sièges. Echech écrasant des nationaux-socialistes qui, après une campagne d'envergure, n'obtiennent que 4 sièges

et perdent un grand nombre de voix sur les élections de 1935.

28 mai. — *Angleterre.* Le premier ministre britannique, Stanley Baldwin, remet au roi sa démission volontaire. M. Neville Chamberlain devient premier ministre.

— *Allemagne.* A Berlin, violent discours du docteur Goebbels à la Deutschlandhalle, contre l'Eglise catholique, qu'il distingue de la religion : « les théories chrétiennes sont l'affaire des Eglises, mais les actions chrétiennes sont l'affaire de l'Etat et du parti ». Il dénie donc à l'Eglise le droit de s'occuper de l'éducation de la jeunesse. Suit une offensive véhémente contre « l'immoralité » des prêtres et des religieux.

30 mai. — *Japon.* La Comité antigouvernemental du Minseito et du Seiyukai (partis d'opposition vainqueurs aux dernières élections) décide de déclencher une campagne contre le gouvernement qui se maintient au pouvoir malgré la décision des électeurs. M. Hayashi remet alors à l'Empereur la démission du cabinet.

JUIN

1^{er} juin. — *U.R.S.S.* — Un communiqué annonce le suicide du commissaire adjoint à la Défense nationale Gamarnik, ancien membre du Comité Central du parti bolcheviste.

— *Angleterre.* — A la Chambre des Communes, le nouveau Premier anglais, Neville Chamberlain, fait savoir qu'il retire son projet de loi de « National Defence Contribution ». Ce nouvel impôt, annoncé le 20 avril, sera remplacé par une autre taxe plus simple sur les profits, quels qu'ils soient, réalisés par l'industrie et le commerce.

4 juin. — *Allemagne.* — A Berlin-Dahlem, le pasteur Niemoeller, examinant la situation de l'Eglise protestante, constate que les « chrétiens allemands » (partisans du III^e Reich) ne groupent qu'environ 1/5^e des fidèles.

— *Allemagne.* — A Berlin, après procès à huis clos devant le « Tribunal du Peuple », exécution du citoyen américain Hellmuth Hirsch, condamné à mort le 8 mars 1937 pour détention d'explosifs et complot contre la Sûreté de l'Etat. Malgré les démarches officielles des autorités américaines, le Führer avait refusé la grâce.

— *Japon.* — Le prince Konoyé constitue le nouveau Cabinet en remplacement du Cabinet Hayashi démissionnaire. Le nouveau ministre de l'Intérieur, M. Baba, et le ministre des Affaires étrangères, M. Hirota (qui autorisa le pacte nippon-allemand) sont les hommes de l'Armée.

5 juin. — *Allemagne.* — Discours du Général Goering à l'Association pour la défense aérienne.

Faisant allusion à l'incident du « *Deutschland* » le général déclare « qu'on ne peut offenser l'Allemagne impunément » et ajoute : « là où le sang allemand a coulé, il faut une réparation sanglante ».

— *Belgique*. — La Chambre vote, par 174 voix contre 154 et 8 abstentions, une loi permettant au gouvernement de coordonner par « arrêtés-lois » avant la fin de l'année, les activités de certaines institutions d'intérêt public. La loi s'étend à la Banque nationale et porte création d'un « Crédit agricole ».

6 juin. — *Allemagne*. — Discours du Führer à Ratisbonne, au Congrès du district national-socialiste de la Marche Bavaroise de l'Est ; le national-socialisme a pu réaliser les tâches suivantes : 1° créer un peuple uni ; 2° lui assurer le travail et le pain quotidiens ; 3° lui rendre la liberté et l'honneur, par suite, la puissance ; 4° ériger en lui une communauté nationale.

Après avoir critiqué les démocraties, théâtres de grèves et de troubles sociaux, M. Hitler ajoute : « Quant aux bolchevicks, ce ne sont que d'abominables brigands ».

7 juin. — *Luxembourg*. — Résultats du referendum sur la loi portant dissolution du parti communiste :

Pour la loi : 70.371 voix, soit 47,5 % des suffrages.

Contre la loi : 72.300 voix, soit 52,5 %.

Cette loi, qui avait été votée par la Chambre par 34 voix (libérales et catholiques) contre 19 voix (socialistes et radicales) est donc annulée, et le parti communiste continue d'exister légalement dans le Grand-Duché. La Ligue luxembourgeoise des Droits de l'Homme avait combattu la loi rejetée.

8 juin. — *Japon*. — Le ministre des Affaires étrangères, Hirota, est nommé président de la commission de coordination de l'Economie nationale. Cette nomination est interprétée comme un compromis entre les milieux financiers et l'armée.

— *Berlin*. — Le « Tribunal du Peuple », pour l'inculpation de complot contre la Sécurité de l'Etat, condamne deux communistes à mort et trois aux travaux forcés à perpétuité (dont l'ancien député au Reichstag Maddalena, exilé en 1933 et entré clandestinement).

9 juin. — *U.R.S.S.* — Mutations importantes dans le haut commandement de l'armée soviétique : l'inspecteur de cavalerie Boudienny est nommé commandant des forces armées et membre du Soviet militaire de la région de Moscou ; le général Efremov remplace comme chef d'Etat-Major général, le maréchal Toukhatchevsky, disgracié et envoyé en Volga.

10 juin. — *Luxembourg*. — Après l'échec de son projet contre les communistes, M. Bech, chef du gouvernement, offre sa démission à la Grande-Duchesse, qui refuse de l'accepter.

11 juin. — *Etats-Unis*. — M. Summer Welles, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, commentant un article de Léon Blum dans le *World Telegram*, déclare :

« Le gouvernement des Etats-Unis s'intéresserait à toute mesure pratique susceptible d'arrêter la course aux armements et serait prêt à y coopérer. Nous nous intéresserions également à une limitation des barrières douanières, car nous estimons que cet ensemble de mesures tendrait à établir d'une façon définitive et spécifique le fondement d'une paix solide ».

— *Angleterre*. — 107 députés travaillistes et libéraux anglais adressent un télégramme au Chancelier Hitler, demandant que les condamnations à mort des communistes Stamm et Lenibke soient commuées.

— *Autriche*. — A la Diète fédérale, déclaration du Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Guido Schmidt. Se félicitant des récents entretiens qu'il a eus à Paris et à Londres, il déclare « qu'il ne s'agissait pas de changer l'orientation de la politique autrichienne ».

12 juin. — *U.R.S.S.* — Le Maréchal Toukhatchevski et sept généraux de l'armée rouge, inculpés de trahison et d'espionnage sont condamnés à mort et à la dégradation militaire par la Cour Suprême. La sentence est immédiatement exécutée.

12-13 juin. — *Suisse*. — Les électeurs du canton de Genève approuvent (par 18.278 voix contre 12.076) une loi interdisant les organisations communistes et autorisant l'interdiction d'autres associations affiliées à une organisation internationale ou étrangère, dont l'activité serait considérée comme dangereuse pour l'Etat et pour l'ordre public. Une loi pénale, prévoyant des peines de prison pour reconstitution d'organisations dissoutes, est adoptée par 18.532 voix contre 11.972.

13 juin. — *Allemagne*. — Le Cardinal Faulhaber, archevêque de Munich, lit au prône une protestation adressée à M. Hans Kerrl, ministre des Cultes du Reich, contre l'arrestation du Père jésuite Rupert Mayer.

14 juin. — *Afrique du Sud*. — Le Colonel De-neys Reitz, ministre de l'Agriculture du Dominion, déclare que son pays ne songe nullement à faire sécession de l'Empire britannique, garantie d'indépendance et de prospérité.

— *Allemagne*. — Les autorités nationales-socialistes de la Haute-Bavière annoncent qu'au

ours d'une consultation des parents catholiques, 95 % de ceux-ci se sont prononcés pour la fermeture des écoles professionnelles. En conséquence, celles-ci seront fermées en Haute-Bavière.

15 juin. — *Etats-Unis.* — La commission judiciaire du Sénat déclare inacceptable le projet de réforme judiciaire présenté par le président Roosevelt pour modifier la Cour suprême.

— *Angleterre.* — Clôture de la Conférence impériale ouverte le 14 mai. Discours loyalistes de MM. Lyons, premier ministre d'Australie et de M. Savage, premier ministre de Nouvelle-Zélande, auxquels le droit de cité de Londres est conféré.

16-27 juin. — *U.R.S.S.* — Suicide de Tchernakov, président du Comité Central de la République de Russie blanche; arrestation, comme « ennemis du peuple » de Benek et Diakov, commissaires à l'Agriculture et à l'Instruction publique de Russie blanche. Destitution de Boikwadzé, président de la Haute-Cour de Géorgie, de Faizoula Khodjaïev, président de la République d'Ouzbékistan, de Magalichvili, président du Conseil des Commissaires du peuple de Géorgie.

17 juin. — *Allemagne.* — Un article du ministère de l'Intérieur du Reich prescrit que les contacts entre fonctionnaires et juifs doivent être réduits au strict nécessaire. Les fonctionnaires sont invités à ne pas fréquenter des milieux « réactionnaires » qui n'ont pas encore pu se débarrasser de leur esprit de caste.

18-19 juin. — *Angleterre.* — Mécontentement dans le « Labour Party » à la suite de pertes subies aux élections partielles : M. Shinwell, ancien ministre, fait le procès des chefs du « Labour » et leur reproche de n'avoir pas joué leur rôle de parti d'opposition, suivant les règles parlementaires.

19 juin. — *Allemagne.* — L'Eglise nationale allemande (Deutsche Volkskirche) est reconnue officiellement. Elle pose comme valeurs religieuses : le sang, la grâce et la révélation d'un dieu panthéiste à chaque âme humaine. Elle rejette tout le dogme chrétien comme une invention juive.

— *U.R.S.S.* — Au Congrès de Mins, Charangovitch, secrétaire du Comité central, fait un rapport sur l'épuration en Russie blanche : 421 personnes auraient été exclues du Parti, 367 fonctionnaires démasqués dans les entreprises agricoles, ainsi que 150 directeurs des trusts et entreprises industrielles.

20 juin. — *Japon.* — La Commission des affaires politiques du parti Minseito, le plus important du Japon, se prononce pour l'organisation d'un Etat totalitaire, « par un mélange harmonieux de tradition et de rénovation ».

21 juin. — *Allemagne.* — Dans un sermon au temple de Dalhem, le pasteur Niemoeller annonce l'arrestation des dirigeants du Front confessionnel : MM. Von Thadden, chef d'une organisation d'étudiants, Ehlers, membre du Conseil fraternel de Prusse et huit autres pasteurs.

22 juin. — *Pologne.* — Graves incidents anti-sémitiques à Czenstochowa : l'abattoir juif est démoli, et deux synagogues envahies. Le Président de la ville appelle au calme la population.

— *Rome.* — Le Conseil des ministres vote un décret-loi prévoyant une dépense de 12 milliards de lires, pour l'application d'un plan de 6 ans en Afrique orientale.

— *Italie.* — La congrégation du Saint-Office met à l'index un livre de G. Cogni, intitulé « Le Racisme ». Le livre est un essai de transposition du racisme allemand en Italie.

23 juin. — *Pays-Bas.* — A la suite des élections dont il est sorti victorieux, le Dr Colijn forme le nouveau Cabinet qui comprend : quatre catholiques, deux chrétiens historiques calvinistes et deux « anti-révolutionnaires » calvinistes.

Ce Cabinet est considéré par l'opinion de gauche comme « anti-libéral » et ayant une forte propension pour l'économie dirigée.

24 juin. — *Angleterre.* — Une motion de blâme travailliste est déposée aux Communes, reprochant au gouvernement britannique de n'avoir pas adhéré aux conventions collectives adoptées par le B.I.T. à Genève et notamment les 40 heures. Après intervention de MM. E. Brown ministre du Travail et Butler, secrétaire parlementaire au ministère du Travail, la motion est repoussée par 191 voix contre 124.

25 juin. — *Angleterre.* — Grand débat sur la politique extérieure aux Communes. Sir Archibal Sinclair (libéral d'opposition), conclut que « le moment approche où l'échec de la politique de non-intervention devra être reconnu et où toute l'affaire devra être soumise à la S.D.N. »

Réponse du Premier ministre, définissant l'effort sur la question d'Espagne : 1° combler la lacune résultant dans le contrôle naval, du départ de l'Italie et de l'Allemagne; 2° faire rappeler les volontaires étrangers combattant en Espagne.

27 juin. — *Allemagne.* — Au Congrès régional du district national-socialiste de Franconie, discours du Führer-Chancelier. « Les expériences que nous venons de faire sont une leçon que nous n'oublions jamais... Nous prendrons désormais en main la liberté, l'indépendance, l'honneur et la sécurité de la nation, et nous nous protégerons nous-mêmes, car, grâce à Dieu, nous sommes assez forts aujourd'hui pour pouvoir le faire ».

AFFAIRES D'ESPAGNE

MAI

2 mai. — Dans le journal *El Socialista*, le ministre de l'Air et de la Marine, Indalecio Prieto, se prononce une fois de plus contre la médiation : la République poursuivra la guerre jusqu'à la soumission complète des rebelles.

3 mai. — En réponse à la communication faite par Londres aux rebelles de son projet d'évacuation de la population civile de Bilbao, protestation du général Franco auprès du gouvernement britannique. Il dénie à des vaisseaux étrangers le droit de forcer un blocus, même fictif, et se refuse à garantir la sécurité des opérations d'évacuation. Il ne voit d'ailleurs dans cette « *intervention* » anglaise qu'une « *ruse imaginée par le commandant russe de Bilbao pour se débarrasser de la population civile afin de détruire les richesses de la ville.* »

M. Eden, signalant aux Communes la réception de cette note, estime toute réponse inutile.

— Le Conseil de l'Association française pour la Société des Nations, réuni sous la présidence de Paul-Boncour, demande que la Société des Nations prenne toutes mesures utiles « *pour mettre fin à l'agression de l'Italie et de l'Allemagne contre l'Espagne, membre de la Société des Nations.* »

— A Barcelone, soulèvement anarchiste contre la réquisition des armes et sanglantes rencontres avec les troupes gouvernementales.

4 mai. — A Barcelone, une conférence réunit dans la soirée, au Palais de la Généralité, et sous la présidence de M. Companys, les représentants de tous les partis antifascistes et les organisations syndicales. Tous les délégués (y compris ceux des syndicats anarchistes) lancent, au micro de Radio-Barcelone, un appel à l'union : les ouvriers doivent cesser la lutte fratricide.

5 mai. — A l'issue d'un Conseil de Cabinet, le gouvernement républicain prend à sa charge le service de l'ordre public en Catalogne. Le général Pozas est nommé à la tête des forces armées en Catalogne, le colonel de la garde nationale, Escobar, est nommé « *chef des services chargés de rétablir une situation normale en Catalogne* ».

— Constitution à Barcelone d'un gouvernement provisoire comprenant un représentant de l'U.G.T. et un représentant de la C. N. T. : dans un appel radiodiffusé, le nouveau Conseil de la Généralité demande à tous les prolétaires de déposer les armes.

— L'ambassadeur de la République espagnole à Londres remet au Foreign Office une note demandant une enquête internationale sur la destruction de Guernica.

6 mai. — A Paris, le ministère de la Marine communique que l'évacuation de la population non combattante de Bilbao, décidée par les gouvernements français et anglais, malgré l'opposition du général Franco, a commencé dès la veille.

— Interpellation aux Communes : le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Eden, fait justice des légendes fascistes sur la destruction de Guernica, attribuée, par la presse amie de Franco aux Basques eux-mêmes.

8 mai. — Le *Daily Herald*, organe travailliste anglais, publie un document découvert dans les bureaux de la *Renovacion española*, organisation monarchique espagnole, qui atteste l'existence d'un accord dès 1934 entre le Duce et les chefs monarchistes espagnols, pour renverser le gouvernement de la République. Mussolini aurait promis la fourniture d'armes et de munitions et une assistance proportionnée au succès du mouvement.

— A Valence, un Conseil des ministres décide d'ouvrir une enquête sur les événements de Catalogne et de sévir contre tous les actes délictueux qui auraient été commis.

— 5.000 gardes d'assaut et deux compagnies motorisées sont arrivées, par la route, de Valence à Barcelone.

— Le général Franco lance aux habitants de la Biscaye une proclamation leur demandant de ce rendre sans crainte : « *Nous garantissons la vie et la liberté des combattants, non responsables de crimes et de dépredations.* » Bilbao s'apprête à résister.

10 mai. — Le calme est revenu à Barcelone : l'aspect des rues est normal, bureaux et usines ont repris leur travail.

— Le président du gouvernement basque, José-Antonio Aguirre, est nommé par décret du gouvernement de Valence au commandement direct de l'armée basque.

— Plusieurs écrivains catholiques (dont MM. François Mauriac, de l'Académie française; Jacques Maritain, don Luigi Sturzo) et le groupe anglais « *People and Freedom* », signent un manifeste en faveur du peuple basque, peuple catholique victime des bombes fascistes. Rappelant les bombardements de Durango et de Guernica, que rien n'excuse ni ne justifie, le manifeste se termine par un appel « *à tous les hommes de cœur, dans tous les pays, pour que cesse immédiatement le massacre de non-combattants.* »

— 75 personnalités politiques et religieuses américaines lancent un « *appel à la conscience du monde* » rédigé par Mgr Mac Connell, évêque de New-York, dénonçant comme « *crime* » le bombardement de Guernica. Par ailleurs, le « *Comité germano américain de secours à l'Espagne* », dont

les membres sont des Américains d'origine allemande, annonce qu'il va demander au département d'Etat l'autorisation de faire venir aux Etats-Unis 500 enfants basques émigrés.

12 mai. — A Berlin, long et violent communiqué de l'agence officieuse D. N. B., accusant la presse anglaise d'obéir à un « *moi d'ordre* » en répandant de fausses nouvelles sur le rôle d'avions allemands à Guernica. Il qualifie les nouvelles de « *propagande de mensonges* » lancée « *dans le monde avec un manque absolu de scrupules* » et voit là un essai de justification du réarmement anglais.

— Près de Céret, des gendarmes et des gardes mobiles assurant le contrôle de la non-intervention, arrêtent 43 personnes de différentes nationalités soupçonnées de vouloir passer en Espagne pour s'engager comme volontaires dans les troupes gouvernementales.

13 mai. — A Saint-Jean-de-Luz, des inspecteurs de la Sûreté nationale découvrent une officine de faux passeports au service du général Franco. Les coupables utilisaient des timbres officiels ayant appartenu à des représentants de la République espagnole en France.

— Au large d'Almería, une explosion se produit près de la ligne de flottaison d'un destroyer anglais du service de contrôle, le *Hunter*. Il y a 8 morts et 24 blessés. L'enquête ordonnée par le gouvernement anglais révélera que l'explosion est due à une mine.

15 mai. — A la suite de la démission de deux ministres communistes, à qui les mesures prises lors de l'émeute de Barcelone ne semblaient pas satisfaisantes, le parti socialiste décide le retrait de ses ministres, et le gouvernement Largo Caballero démissionne.

16 mai. — En raison des conditions posées par le parti communiste, l'ancien président Largo Caballero renonce à constituer le nouveau ministère.

17 mai. — Le socialiste Juan Negrin (de la nuance Prieto), ancien ministre des Finances du cabinet Caballero, constitue le nouveau gouvernement de Front populaire, qui ne comprend aucun délégué des organisations syndicales. (Ministre de la Défense : Indalecio Prieto ; ministre des Affaires étrangères : M. Giral, ancien président du Conseil.)

18 mai. A Valence, déclaration ministérielle du nouveau gouvernement : tout en regrettant l'abstention des organismes syndicaux, le cabinet Negrin se considère comme le représentant autorisé des partis républicains ; il exprime son souci « *d'unifier la direction des opérations militaires* » et élève sa protestation « *contre les restrictions que le pacte de non-intervention apporte à ses droits de gouvernement légitime* ».

— A la suite du retrait du cabinet Caballero, l'ambassadeur d'Espagne à Paris, Luis Araquistain, donne sa démission. Il sera remplacé quelques jours plus tard par l'ambassadeur d'Espagne à Bruxelles, Ossorio y Gallardo, catholique démocrate et républicain, qui s'est voué, depuis juillet 1936, à la réfutation des légendes fascistes.

20 mai. — Le ministre espagnol des Affaires étrangères Giral demande l'inscription à l'ordre du jour du Conseil de la Société des Nations, qui se réunira le 24 mai, des interventions étrangères dans la guerre civile. (Voir *Relations entre les Etats* du 28 mai.)

21 mai. — On apprend que les représentants de l'Angleterre dans les principaux pays membres du Comité de non-intervention ont été priés de « *sonder* » les gouvernements auprès desquels ils sont accrédités sur l'éventualité d'une démarche collective auprès des deux partis espagnols en vue d'obtenir une trêve destinée à permettre le retrait des volontaires.

— En réponse aux rumeurs qui lui attribuent un penchant favorable à la médiation, le gouvernement de Valence déclare « *une fois pour toutes, qu'aucune paix n'est possible avant qu'aient été complètement écrasés les ennemis de l'Espagne* ».

22 mai. — Au cours d'un nouveau bombardement de Port-Bou par l'aviation fasciste, une quarantaine de balles de mitrailleuses seraient tombées en territoire français, à Cerbère : certains témoins affirment même qu'un tir direct aurait été effectué sur la localité. La municipalité de Cerbère, traduisant l'émotion et l'indignation de la population, demande au gouvernement français que des mesures de précaution soient prises.

24 mai. — A Genève, ouverture de la 97^e session du Conseil de la Société des Nations. A l'ordre du jour, avec l'admission de l'Egypte dans la Société et le règlement définitif de la question du Sandjak, débat sur les affaires d'Espagne (suite de la plainte espagnole contre l'ingérence étrangère dans la guerre civile), qui va « *déminer la session* » (expression de Lucien Bourguès dans le *Petit Parisien* du 25 mai).

26 mai. — Près de Bilbao, un appareil français de la ligne « *Air-Pyrénées* », qui assurait le service Bayonne-Bilbao, est abattu par des avions nationalistes : deux blessés, dont le pilote, gravement atteint. Avant le départ de Bayonne, la correspondance et les marchandises embarquées avaient été normalement contrôlées par un agent du Comité de non-intervention.

— Le général Franco fait remettre au Secrétaire de la S.D.N. une protestation contre la présence à Genève d'un délégué du gouvernement de Valence, « *ambassadeur de l'anarchie et du crime* ».

— En rade de Palma de Majorque, une bombe

lancée par un avion gouvernemental atteint le navire italien « *Barletta* » (6 tués) et tombe à proximité du torpilleur allemand « *Albatros* », ces deux navires appartenaient au service de contrôle. Deux questions sont posées par cet événement : 1° Y a-t-il eu hasard ou préméditation ? 2° Que faisaient en rade de Majorque, territoire insurgé, des navires chargés du contrôle à 10 milles des côtes ?

27 mai. — La délégation espagnole dépose devant le Conseil de la Société des Nations un « *Livre blanc* » sur les interventions étrangères en Espagne. Ce « *Livre* » insiste principalement sur l'intervention du gouvernement fasciste italien, sur ses livraisons d'armes, de pilotes et de troupes. Il montre l'impossibilité, d'après la loi italienne elle-même, d'appeler « *volontaires* » des soldats — d'ailleurs recrutés et équipés par les soins du gouvernement de Rome. Il apporte un grand nombre de documents authentiques attestant l'intervention officielle du fascisme italien dans la guerre contre l'Espagne républicaine.

28 mai. — Au Conseil de la S.D.N., débat sur les affaires d'Espagne. Quatre grands discours : le ministre des Affaires étrangères espagnol Del Vayo, justifie son appel à la Société par l'intervention étrangère dont le « *Livre blanc* » apporte la preuve ; tout en défendant l'œuvre du Comité de non-intervention, le ministre français Delbos exprime la sympathie de son gouvernement pour l'Espagne républicaine et sa réprobation des violences commises par les nationalistes espagnols sur les non-combattants ; le délégué de l'U.R.S.S., Litvinov, voit dans l'intervention fasciste « *un cas d'agression caractérisé* » ; le ministre anglais Eden, se félicitant comme le délégué français des résultats obtenus par la non-intervention, exprime l'espoir que tous les pays voudront collaborer à la politique de retrait des volontaires.

— A Valence, au cours d'un bombardement de la ville par l'aviation fasciste, le navire anglais « *Cadin* », ancré dans le port, est atteint par une torpille à ailettes, 7 tués, 8 blessés.

— Protestation du chef de la délégation italienne au Comité de non-intervention : l'Italie n'admettra pas la répétition d'incidents comme celui qui mit le « *Barletta* » en danger (voir affaires d'Espagne du 26 mai) ; « *le gouvernement italien se réserve le droit de protéger seul, et où qu'il soit, le drapeau italien* ».

29 mai. — A la Société des Nations, clôture du débat sur les affaires d'Espagne. Résolution du Conseil (votée à l'unanimité) qui, après avoir rappelé « *le devoir qui incombe à tous les Etats de respecter l'intégrité territoriale et l'indépendance politique des autres Etats* » : 1° « *Constata avec regret* » que les recommandations du Conseil n'ont pas eu tout l'effet voulu ;

2° Note qu'un contrôle de la non-intervention est en vigueur ;

3° Prend acte « *avec une très grande satisfac-*

tion » des propositions de retrait des combattants étrangers ;

4° « *Exprime le ferme espoir* » que cette initiative recevra une suite ;

5° « *Invite* » instamment les membres de la Société « *à ne négliger aucun effort en ce sens* » ;

6° « *Souhaite* » que le rapide succès de ces efforts permette à bref délai la fin de la lutte ;

7° « *Profondément ému par les horreurs résultant de l'application de certaines méthodes de guerre, condamne le recours, dans la lutte espagnole, à des méthodes contraires au droit des gens et le bombardement des villes ouvertes* » ;

8° Apprécie hautement les efforts « *des institutions non officielles* » et de « *certaines gouvernements* » en vue de mettre la population civile à l'abri de ces dangers.

— Déclaration d'Alvarez del Vayo, délégué espagnol, remerciant le Conseil de l'attention par lui donnée à l'appel de l'Espagne, mais observant : 1° que les progrès soi-disant advenus dans la non-intervention « *n'ont pu empêcher l'intervention italienne et allemande de devenir une agression criminelle* » ; 2° que le gouvernement espagnol n'admet pas qu'en parlant des « *deux parties* » en Espagne, on confonde le gouvernement légitime avec « *les responsables de la rébellion militaire qui a plongé l'Espagne dans la situation présente* ».

Dans l'opinion européenne, la déclaration de la S.D.N. traduit à la fois sa réprobation des méthodes italo-allemandes (concessions aux petits Etats inquiets) et son ferme propos (suivant la volonté des grands Etats, Angleterre et France), d'éviter l'application du Pacte.

— Echange de télégrammes entre le ministre espagnol de la Défense nationale et le contre-amiral Von Feschel, commandant des forces allemandes dans les eaux espagnoles. Celui-ci attire l'attention du ministre espagnol sur le fait que des avions républicains s'étaient dernièrement approchés de navires allemands « *comme pour les attaquer* », et il indique qu'il a donné l'ordre de répondre à ces actes « *par des mesures correspondantes* ». Réponse du ministre espagnol Prieto : « *Si le contrôle est exercé à la distance et dans les conditions fixées par le Comité de non-intervention, les bateaux en question n'ont rien à craindre* ».

— A Londres, publication des représentations faites par la Grande-Bretagne à Valence au sujet du bombardement d'un navire italien en rade de Palma : néanmoins « *les milieux diplomatiques anglais* » remarquent « *que les navires italiens n'étaient pas dans l'exercice de leurs fonctions de contrôle et s'étaient abrités dans la rade qui peut être, à tout moment, en raison de la nature même de la guerre, victime d'attaques des gouvernements* ».

— Le cuirassé allemand *Deutschland*, du contrôle international, mouillé en rade d'Ibiza, dans la zone attribuée au contrôle des forces françaises

et alors que son port d'attache est Tanger, est bombardé par deux avions gouvernementaux espagnols : 23 tués, 83 blessés.

— Le soir, note du ministère espagnol de la Défense nationale, sur l'incident d'Ibiza : deux avions qui effectuaient un vol de reconnaissance ont subi, dans l'après-midi, le tir d'un navire allemand en rade d'Ibiza. (On suppose alors qu'il s'agit de l'*Amiral Scheer*). Ils ont lancé, en riposte, 12 bombes sur ce navire, dont la note souligne qu'il se trouvait hors de la zone soumise à son contrôle.

30 mai. — A la Chancellerie du Reich, une conférence réunit le Reichsführer Hitler, le maréchal von Blomberg, ministre de la Guerre, l'amiral Raeder, commandant en chef de la marine, M. Von Neurath, ministre des Affaires étrangères et le Général Goering. A l'issue de cette conférence, un communiqué est publié, rappelant les incidents dont furent victimes les navires italiens mouillés en rade de Palma de Majorque (voir *Affaires d'Espagne* du 26 mai) et (*Affaires d'Espagne* du 28 mai) ; le communiqué révèle que le bateau atteint est le *Deutschland*, qu'il était au repos lorsqu'il fut attaqué et n'a, à aucun moment commencé les hostilités contre les avions agresseurs. Le communiqué se termine par un avertissement : « *Ce nouvel attentat criminel contre un navire allemand oblige le gouvernement du Reich à prendre des mesures qu'il communiquera immédiatement au Comité de non-intervention* ».

Ces mesures précéderont donc tout recours au Comité ou tout enquête internationale.

31 mai. — Le navire espagnol *Ciudad de Barcelona*, qui avait quitté Marseille le 29 mai à destination de Barcelone, après que la Commission de contrôle de la non-intervention eût vérifié son chargement, est torpillé par un sous-marin de nationalité indéterminée. Ce navire transportait des vivres envoyés en Espagne par le Rassemblement populaire français. D'après le communiqué du gouvernement catalan, le sous-marin agresseur serait italien, les rebelles ne possédant aucun sous-marin.

— Vers 5 h. 30 du matin, cinq bâtiments allemands, dont le cuirassé *Amiral Scheer*, bombardent sans aucune sommation ni préavis la population civile d'Almería. Deux cents obus sèment la destruction et la panique dans la ville : on compte le jour même 19 morts dont cinq femmes et un enfant. Un communiqué officiel allemand indique que ce bombardement a été effectué « *par mesure de représailles contre celui du Deutschland* ».

Indignation et inquiétude générales dans le monde : seule la presse italienne voit dans le bombardement d'Almería une mesure parfaitement légitime.

— A la suite du bombardement d'Almería, le Reich communique officiellement au Président

du Comité de non-intervention le fait de « *l'attentat criminel d'Ibiza* ». En même temps, il lui notifie, suivi bientôt par l'Italie, qu'il ne prendra plus part au système de contrôle et aux délibérations du Comité « *tant qu'il n'aura pas obtenu une garantie certaine contre la répétition de tels faits* ».

— Note du gouvernement de Valence : rappelant la guerre d'invasion menée contre lui par l'Allemagne et l'Italie, il s'élève avec force contre le bombardement d'Almería. Il dénonce la présence du *Deutschland* en rade d'Ibiza comme un acte d'intervention, affirme que les avions gouvernementaux ne firent que répondre à son attaque, et constate enfin la coïncidence de ces graves événements avec l'ébranlement des forces rebelles. Cette note se termine sur l'expression de la volonté absolue du gouvernement de continuer la lutte jusqu'à la victoire.

— Remise au Secrétaire général de la S.D.N., par le gouvernement espagnol, d'une note par laquelle il l'informe et le prie d'informer d'urgence les Etats membres de la Société des événements d'Ibiza et d'Almería qui constituent un nouvel acte d'agression caractérisée. Ce document contient la version espagnole de l'incident d'Ibiza, d'après laquelle le tir sur le *Deutschland* n'aurait été qu'une riposte de légitime défense.

JUIN

3 juin. — A la suite de l'incident du *Deutschland* et du bombardement d'Almería, note du vicomte Cranborne, sous-secrétaire d'Etat britannique aux Affaires étrangères, à la France, à l'Italie et à l'Allemagne. Cette note prévoit des garanties pour les navires du contrôle et la constitution de « zones de sécurité ».

5 juin. — Note du gouvernement espagnol au chargé d'affaires de Grande-Bretagne qui souligne notamment que le système de contrôle favorise les rebelles. Au sujet de l'affaire du *Deutschland*, le gouvernement espagnol précise : 1° que le vaisseau allemand se trouvait en zone de souveraineté espagnole ; 2° que les avions gouvernementaux ayant été canonnés se trouvaient en état de légitime défense.

6 juin. — Réponse allemande à la note britannique : Acceptation des zones de sécurité, mais sous condition que chaque flotte puisse exercer des représailles, sans consultation des autres flottes chargées du contrôle. La réponse italienne est identique.

8 juin. — Le Président Azaña signe un décret faisant passer sous le contrôle et la gestion directe de l'Etat toutes les compagnies d'assurance.

— Note de l'amirauté allemande au sujet de l'incident du *Deutschland* : les avions gouvernementaux auraient bombardé le *Deutschland*, en dehors de la présence des navires insurgés et sans provocation du vaisseau allemand.

9 juin. — En réponse aux suggestions britanniques relatives au contrôle, le gouvernement fran-

çais propose de renforcer le contrôle avec des bâtiments neutres, et de placer un observateur neutre sur chaque vaisseau des nations chargées du contrôle.

10 juin. — L'ambassadeur de l'U.R.S.S., à Londres, Maiski, dans une note du Comité de non-intervention, proteste contre la présence du *Deutschland* dans les eaux territoriales espagnoles et contre la saisie de bâtiments de l'U.R.S.S. Il demande que la question entière du contrôle et ses modalités soient évoquées devant le Comité.

12 juin. — Les nationalistes enfoncent la première ligne de la *ceinture de fer* de Bilbao, sur une profondeur de 5 kilomètres.

— Désignation d'un juge spécial pour réprimer les menées anarchistes de Puigcerda. Saisie de *Catalunya*, organe du soir de la C.N.T. à Barcelone. 59 anarchistes arrêtés à Puigcerda.

13 juin. — Accord proclamé entre les représentants des quatre puissances chargées du contrôle. Invitation aux « belligérants espagnols » : 1° De respecter les navires chargés du contrôle ; 2° d'établir pour eux des zones de sécurité définies.

14 juin. — Les brigades insurgées de Navarre occupent le mont Santa Marina, position clé de Bilbao. Le gouvernement basque demeure à son poste.

15 juin. — Appel de M. Aguirre, président du gouvernement basque, aux États démocratiques et à l'U.R.S.S. : « Depuis soixante-quinze jours, plus de 100 avions allemands et italiens, avec des volontaires, des mercenaires marocains et des soldats de l'armée régulière de ce pays, se livrent à la destruction de nos villes et villages, et au massacre de leurs habitants... Le peuple basque, qui depuis un temps immémorial, s'est distingué par son pacifisme et par son travail, et qui a été le berceau de la démocratie la plus ancienne du monde, regarde avec étonnement le concert des nations appelées civilisées, qui semblent le laisser exterminer par des militaires, qui se sont révoltés contre ceux qui tentaient de défendre son droit, son ancienne démocratie, sa liberté, ses mœurs et sa langue... *On détruit des villes et des villages. On mitraille des femmes et des enfants. On fusille des prêtres. On viole des femmes... Le cimetière de Bilbao a été bombardé avec une rage inouïe et on prétend convertir toute la ville de Bilbao en un autre cimetière... J'en appelle au monde civilisé, où il doit demeurer un souffle d'humanité. J'en appelle à la conscience universelle, afin que ne soit pas consommée la plus affreuse injustice que l'histoire du monde ait enregistrée. »*

16 juin. — Manifeste de la C.N.T. à Valence : « Le peuple espagnol demande au prolétariat universel d'intervenir contre cette « comédie » du pacte de non-intervention. Derrière la « comédie », des pays bourgeois regardent d'un

œil impassible la lutte qui ensanglante l'Espagne. »

— Occupation des faubourgs de Bilbao par les troupes nationalistes. Manifeste du Général Franco à la population, l'invitant à cesser sa résistance : « *Si vous persistez dans la rébellion, seules la mort et la destruction vous attendent.* »

— A la suite de l'accord réalisé le 12 juin entre les quatre puissances responsables du contrôle, les ambassadeurs d'Allemagne et d'Italie annoncent la rentrée des représentants de leurs pays au Comité de non-intervention.

18 juin. — Obsèques des marins du *Deutschland* à Wilhelmshaven. Dans son discours, l'amiral Raeder reconnaît qu'avant toute attaque des avions gouvernementaux, les batteries allemandes étaient prêtes à tirer.

— Dans une note à la France et à l'Angleterre, le général Franco demande que les droits et privilèges des belligérants soient reconnus à son gouvernement.

— Article anonyme du *Popolo d'Italia* (auteur : Mussolini) sur la défaite de Guadalajera : « *Une chose est certaine comme un dogme de foi, de notre foi : les morts de Guadalajera seront vengés.* »

19 juin. — Appel du Comité de non-intervention au nom des gouvernements d'Albanie, d'Autriche, de Belgique, du Royaume-Uni, de Bulgarie, de Tchécoslovaquie, du Danemark, d'Esthonie, de Finlande, de France, d'Allemagne, de Grèce, de Hongrie, d'Irlande, des Pays-Bas, de Norvège, de Lithuanie, d'Italie, de Lettonie, du Luxembourg, de Pologne, du Portugal, de Roumanie, de Suède, de Turquie, d'U.R.S.S., de Yougoslavie. Pour humaniser la guerre d'Espagne, « le Comité international demande, de façon urgente, que les deux pays s'abstiennent de détruire toutes les villes ouvertes ou villages ou autre objectif n'ayant pas un caractère militaire, soit par bombardements aériens, soit par terre ou par mer, ou par incendies, mines, etc... » (voir bombardements de Malaga, *Cahiers*, page 169, de Durango, Guernica, *Cahiers*, pages 343 à 345, et pour Almería, AFFAIRES D'ESPAGNE du mois de mai).

— Note de la D.N.B., agence officieuse du gouvernement allemand : « Le 15 juin, au nord d'Oran, le croiseur *Leipzig* aurait été l'objet d'une tentative de torpillage, mais n'aurait pas été atteint ; le 18 juin, une attaque par sous-marin contre le *Leipzig* a été constatée d'une façon « irrécusable ». Des torpilles seraient passées près de la proue du vaisseau, une gerbe d'eau aurait été aperçue. La note indique que c'est aux quatre puissances chargées du contrôle de prendre les mesures qui s'imposent, le gouvernement allemand n'est pas disposé à tolérer les essais « des pirates sous-marins bolchévistes ».

A Londres, l'ambassadeur du Reich Von Ribbentrop saisit le Foreign Office.

Le Führer venant de Rhénanie rentre d'urgence à Berlin et confère avec le baron von Neurath, ministre des Affaires étrangères, l'amiral Raeder, ministre de la Marine, et le général Goering, ministre de l'Air.

19-20 juin. — Les troupes du général Franco entrent à Bilbao. Manifestation de joie à Burgos. La presse italienne voit dans cet événement « la revanche de Guadalajara ». La presse allemande célèbre « la victoire militaire et morale sur le bolchevisme » et insiste sur l'importance de la maîtrise du minerai de fer de Bilbao.

20 juin. — Au Foreign Office, conférence des ambassadeurs de France, d'Allemagne et d'Italie avec le ministre Eden : les gouvernements seront consultés au sujet de l'incident du *Leipzig*.

A Worms, M. Goebbels déclare : « Si le *Leipzig* a été menacé, si nous faisons appel au Comité de non-intervention, c'est dans l'attente que toutes les nations se placeront derrière l'Allemagne ». La presse anglaise met en doute la « réalité » du torpillage.

— Démenti du ministre espagnol de la Défense nationale : aucune unité de la flotte gouvernementale ne s'est livrée contre le *Leipzig* à la moindre agression.

21-22 juin. — Ajournement du voyage de M. Von Neurath à Londres : « la situation provoquée par les attentats rouges ne lui permettant pas de s'absenter de Berlin ». Nouveau discours du docteur Goebbels : « L'Allemagne désire ardemment la paix, mais le moyen de maintenir la paix, c'est de rappeler à l'ordre ceux qui la troublent ».

La D. N. B., agence officieuse du gouvernement allemand, publie une note sur l'incident du *Leipzig*, dans laquelle : 1° il n'est plus fait mention d'un incident le 15 juin ; 2° la réalité d'un « torpillage » n'est plus nettement affirmée : « Il est prouvé, soit que le croiseur *Leipzig* a touché une partie de la superstructure d'un sous-marin, soit qu'une torpille qui n'a pas explosé a touché à angle aigu la paroi du croiseur... ».

22 juin. — L'ambassade d'Espagne à Paris annonce que le gouvernement de Valence est prêt à recevoir une commission anglaise d'enquête sur les incidents maritimes.

— Réunion à Londres des représentants des quatre puissances chargées du contrôle et examen de la plainte allemande relative au *Leipzig*. Demande germano-italienne : 1° d'une démonstration immédiate des flottes des quatre puissances devant Valence ; 2° de l'internement des sous-marins gouvernementaux espagnols. Refus des représentants français et anglais, demandant une enquête préalable.

— Le Comité de non-intervention est saisi par

le gouvernement anglais d'une demande de rappel de tous les combattants étrangers.

— Déclarations de M. Eden aux Communes : affirmation de la nécessité du retrait des volontaires en Espagne. En réponse au travailiste Attlee, le ministre déclare que la situation est grave, et que l'Angleterre « n'a nullement l'intention de participer à des démonstrations navales devant Valence ». Violentes attaques du *Volksische Beobachter* contre M. Eden, accusé de vouloir « ménager Valence ».

23 juin. — A Berlin, Conseil des ministres avec l'amiral Raeder, le général Fritsch, commandant l'armée, et le chef de la police Himmler.

— A Londres, remise d'une note au Foreign Office par l'ambassadeur von Ribbentrop : le gouvernement allemand, devant le refus des gouvernements britannique et français d'une démonstration navale devant Valence, et le défaut de « cet esprit de solidarité qui constitue la condition indispensable d'une tâche commune internationale », se retire définitivement du système de contrôle. L'ambassadeur d'Italie à Londres, Grandi, annonce au Foreign Office une décision analogue. Les bateaux de guerre italiens et allemands demeurent dans les eaux espagnoles.

24 juin. — Le général Franco signe à Burgos un décret abolissant les privilèges financiers et fiscaux dont jouissaient la Biscaye et le Guipuzcoa, en vertu d'un accord économique avec « le gouvernement national ».

— Le gouvernement de Valence fait savoir qu'il n'admettra aucune atteinte à l'intégrité de son territoire et aucune limite à ses droits souverains.

— Dans un communiqué officieux, le gouvernement allemand : 1° se félicite de la solidarité germano-italienne ; 2° affirme sa volonté de protéger sa flotte et ses intérêts « contre les incendiaires bolchevistes de Valence ».

25 juin. — Valence, répondant au gouvernement britannique, s'engage à maintenir « la sécurité des flottes de contrôle, à condition que son pavillon soit respecté ».

26 juin. — Accord franco-britannique pour proposer au Comité de non-intervention de confier aux flottes anglaise et française le contrôle total des côtes espagnoles ; des observateurs neutres étant placés sur chaque navire.

— Article du *Popolo d'Italia* (auteur : M. Mussolini).

Le Duce voit dans le gouvernement de Valence « une bande de profiteurs et d'authentiques criminels aux ordres de Moscou ». Il souhaite la chute de Madrid et affirme que « dans cette grande lutte qui a mis face à face deux types de civilisation et deux conceptions du monde, l'Italie fasciste n'a pas été neutre ; elle a combattu et la victoire sera aussi la sienne ».

26-27 juin. — L'Italie et l'Allemagne font connaître qu'elles entendent maintenir leurs droits sur leurs zones de contrôle. Le gouvernement allemand fait connaître que « l'incident du *Leipzig* est réglé. Le différend qui subsiste est celui de l'Allemagne et de l'Italie avec l'Angleterre et la France au sujet de l'Espagne rouge ».

27 juin. — L'ambassade d'Espagne à Londres annonce qu'au mois de mai : 15.000 soldats italiens ont débarqué à Cadix et Malaga. Le 24 juin, 8.000 hommes auraient quitté Civité-Vecchia pour l'Espagne.

28-29 juin. — Démission du Cabinet catalan. Un nouveau Cabinet est formé : 3 membres de la gauche républicaine, 3 du P. S. U. C., 3 de la C. N. T., 1 de l'Union des Métayers, 1 de l'Action catalane. Au dernier moment, les représentants de la C. N. T. se retirent : leurs portefeuilles sont répartis entre les autres ministres.

29-30 juin. — Au Comité de non-intervention, l'Allemagne repousse en principe le plan franco-anglais de contrôle : « le contrôle est une mission d'ordre international, qui doit être exercée en commun. »

RELATIONS ENTRE LES ÉTATS

MAI

1^{er} mai. — A *Bled* (Yougoslavie) le général Goering, revenant d'Italie, rencontre le Prince régent Paul et le président du Conseil Stoyadinovitch : l'entretien porte sur la mission du général Goering à Rome et sur les possibilités de collaboration plus étroite entre l'Allemagne et la Yougoslavie d'une part, mais aussi entre l'Italie et la Yougoslavie. C'est le premier contact des dirigeants yougoslaves avec ceux du Reich, depuis la signature du pacte italo-yougoslave.

3-5 mai. — *Rome* : Le baron von Neurath, ministre des Affaires étrangères allemand, rencontre Mussolini et le comte Ciano, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères. Les deux gouvernements subordonnent toute discussion d'un pacte occidental à la solution du conflit espagnol dans un sens antimarxiste.

— Visite à *Budapest* du président autrichien Miklas, accompagné du chancelier d'Autriche Schuschnigg et du secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Guido Schmidt. Au cours d'une réception du régent Horthy, échange de toasts rappelant les liens historiques et géographiques qui unissent l'Autriche et la Hongrie. Le communiqué constate la communauté de vues des deux pays « en ce qui concerne les problèmes politiques et économiques communs ». Cette visite semble marquer, en dépit des protestations officielles, la volonté autrichienne d'échapper à l'état germano-italien.

4 mai. — A la Chambre hongroise, le Comte Georges Apponyi, membre du parti libéral, député de l'opposition, critique la politique étrangère du gouvernement. Il se refuse à trop subordonner la politique hongroise à « l'axe Rome-Berlin ».

6 mai. — A *Montreux*, réunion de la conférence des Capitulations (Égypte) et adoption des derniers textes qui lui sont soumis.

8 mai. — *Italie* : annonce officielle du rappel des journalistes italiens accrédités à Londres, et de l'interdiction en Italie de tous les journaux anglais, à l'exception du *Daily Mail*, de l'*Evening*

News et de l'*Observer*. Ces mesures, approuvées en Allemagne, mais accueillies avec indifférence à Londres, apparaissent comme une bouderie du gouvernement de Rome, mécontent des commentaires défavorables de la presse anglaise sur la valeur des légionnaires italiens combattant en Espagne.

8-9 mai. — Arrivé le 8 mai à *Dantzig*, où il est accueilli par le chef du parti national-socialiste de la Ville libre Förster, comme « *messenger du chancelier Hitler* », le Dr Goebbels prononce le 9, un discours au théâtre de la ville. Dans la même journée, le Dr Goebbels salue la jeunesse de Dantzig du haut du balcon de l'Hôtel de Ville « au nom du Führer et du Reich ». La dictature naziste s'appesantit de plus en plus sur Dantzig, dont l'indépendance n'est plus que nominale.

10-11 mai. — Visite à *Berlin* de M. Grabowsky, ministre polonais de la Justice. Après avoir fait une conférence à l'Académie du Droit allemand sur la formation du Droit polonais, le ministre assiste à une conférence du professeur allemand Von Freytagh-Loringhoven, Conseiller d'Etat, sur les mandats coloniaux, « *un des plus grands mensonges de Versailles* », dont la conclusion considère l'Allemagne comme « *moralement propriétaire de ses anciennes colonies* » : « *tant que les mandats n'auront pas disparu, il n'y aura pas de véritable pacification du monde* ». A la suite de ce voyage, une « *Communauté d'études pour les relations juridiques germano-polonaises* » est constituée.

12 mai. — A *Budapest*, le comte Bethlen, ancien président du Conseil de Hongrie, s'élève à la Chambre contre ceux qui cherchent à défendre le pays contre un danger allemand. Il ne voit d'autre danger que la politique de la Petite-Entente « *qui s'efforce de faire échouer toute tentative honnête de la Hongrie* ».

— A *Budapest*, à l'issue des débats budgétaires, discours du Président du Conseil de Hongrie, Daranyi ; la politique étrangère de la Hongrie est

toujours fondée sur les protocoles de Rome d'il y à dix ans, en même temps que sur l'amitié germano-hongroise. Toutefois, le Président du Conseil se déclare prêt à collaborer avec les Etats daniubiens « sur un pied d'entière égalité des droits », et à la condition surtout « que la protection des minorités hongroises soit assurée par les lois ».

13 mai. — A la Chambre italienne, discours du comte Ciano, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, sur la politique extérieure : à l'égard de la S.D.N., qu'il faut réformer, l'Italie garde une attitude d'expectative ; le ministre nie d'autre part l'existence d'un bloc Italie-Allemagne, mais reconnaît un « parallélisme » des deux politiques ; il ne veut pas contester à l'Angleterre son droit de réarmer, mais regrette que « certains obstacles inattendus aient » au moins retardé le processus de rapprochement (italo-anglais) qui, avec une bonne volonté réciproque, semblait déjà entrepris ; quant à la France, il constate qu'en dehors de son refus de reconnaître l'Empire italien, aucune difficulté essentielle ne la sépare de l'Italie.

Ce discours de ton modéré semble avoir eu pour objet d'apaiser les inquiétudes de l'Europe occidentale devant la formation d'un bloc fasciste.

14 mai. — A la Chambre hongroise, le ministre de la Défense, général Roederer, soulignant la course aux armements dont l'Europe est le théâtre, et notamment le réarmement des voisins de la Hongrie, estime que l'égalité des droits militaires de son pays est « juridiquement et pratiquement » incontestable. Loin d'y renoncer, « le gouvernement fera le nécessaire pour l'obtenir au moment qu'il aura choisi ».

14-16 mai. — Visite du général Goering à Venise : arrivé le 24 pour un voyage « strictement privé » (d'après la présidence de Prusse), le général Goering regagne l'Allemagne le 16 mai.

15 mai. — A Genève, le Comité d'experts pour le règlement de l'affaire d'Alexandrette termine ses travaux. Le Comité a élaboré un projet de statut du Sandjak et un projet de « loi fondamentale » portant sur l'organisation des pouvoirs dans le Sandjak. La question de la langue et celle de l'attribution des trois districts-frontières avec la Turquie et la Syrie seront réglés par le prochain Conseil de la Société des Nations.

18 mai. — A Paris, le Commissaire du peuple aux affaires étrangères, Litvinov, rencontre, à son retour de Londres, le président Léon Blum et le ministre des Affaires étrangères Y. Delbos. Dans le communiqué final, les deux gouvernements réaffirment solennellement « leur fidélité au Pacte qui les unit ». Le communiqué souligne également la cordialité des conversations, « l'état amical des relations entre la France et l'U.R.S.S. ainsi que la communauté d'objets de la politique française et de la politique de l'U.R.S.S. tendant au main-

tien et à l'organisation de la paix indivisible dans la sécurité collective ».

18-19 mai. — Visite à Paris du Secrétaire d'Etat autrichien aux Affaires étrangères, Guido Schmidt. L'inquiétude que soulève en Italie et en Allemagne son entrevue avec le ministre français Delbos, en même temps que les commentaires satisfaisants de la presse officielle d'Autriche, témoignent du désir que l'Autriche éprouve d'échapper à la domination italo-allemande. Le communiqué du ministère des Affaires étrangères français indique la concordance de vues des gouvernements dans les questions d'intérêt commun.

19-22 mai. — Voyage à Budapest des souverains italiens, accompagnés du comte Ciano, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères. Cette visite, entourée de manifestations spectaculaires paraît constituer pour l'opinion italienne un contrepoids aux conversations de Londres et de Paris. Un communiqué publié le 22 constate un « accord complet » des deux parties « sur toutes les questions qui ont fait l'objet de leurs conversations ». La Hongrie est entraînée dans le sillage de la politique germano-italienne.

20 mai. — A la suite d'un sermon du cardinal archevêque de Chicago, Mgr Mundelein, protestant en termes très vifs contre la politique hitlérienne de lutte contre l'Eglise catholique, l'ambassadeur d'Allemagne aux Etats-Unis proteste « amicalement » auprès du département d'Etat.

20-21 mai. — Visite à Bruxelles du ministre français des Affaires étrangères, Yvon Delbos, répondant à l'invitation qui lui avait été faite (ainsi qu'à M. Eden) au lendemain de la note franco-britannique du 24 avril (voir *Relations entre les Etats* du 24 avril).

Le 20, le ministre français rencontre son collègue belge aux Affaires étrangères Spaak ; le 21 il est reçu par le roi Léopold. Les entretiens portent sur l'élaboration d'un nouveau pacte de sécurité dans l'Europe occidentale et sur la mission économique du président Van Zeeland (cf. *Relations entre les Etats* du 6 avril). La Belgique refuse d'accepter sa neutralisation, comme le propose l'Allemagne, et restera fidèle au Pacte de la S. D. N. Le communiqué final constate « une grande concordance dans la manière de voir des deux gouvernements qui s'inspirent de préoccupations communes ».

21 mai. — A Bucarest, à la suite de révélations de la presse étrangère sur les négociations du colonel Beck, ministre des Affaires étrangères de Pologne, avec le roi Carol, le ministre roumain des Affaires étrangères, M. Antonesco, déclare à la presse que les lignes directrices de sa politique étrangère restent sans changement : « la Roumanie est forte de ses alliances indestructibles avec la France, la Pologne, la Petite-Entente et l'Entente balkanique ». M. Beck, dit-il, n'a fait au-

cune proposition de médiation, aucune suggestion concernant nos relations avec l'Italie, avec la Hongrie ou avec la Bulgarie ».

— A la Commission des Affaires étrangères de la Chambre et du Sénat tchécoslovaques, M. Krofta, ministre des Affaires étrangères, affirme l'union et la solidité de la Petite-Entente. Il constate également des rapports « très amicaux depuis quelque temps », qui existent entre son pays et l'Autriche. Il espère qu'aucune difficulté essentielle ne retardera la collaboration qu'il souhaite établir entre Prague et Budapest : il suffit simplement que la Hongrie ne dénonce point unilatéralement les clauses militaires du traité de Trianon, pour obtenir l'égalité des droits. Quant aux grandes puissances, il affirme son désir de s'entendre avec toutes, y compris l'Allemagne.

— Déclarations à la presse du Président du Conseil tchécoslovaque Hozda, à son retour de Londres, où il assistait aux fêtes du Couronnement. Il souligne comme un fait nouveau l'intérêt de l'Angleterre pour les affaires d'Europe centrale. Il voit, d'autre part, dans la collaboration franco-britannique, une importante garantie de paix.

23 mai. — En Autriche, alors que la journée était consacrée dans tout le pays à fêter les anciens combattants et les groupements du « *Front des soldats de l'ancienne armée* », les nazis autrichiens profitent d'un match de hand-ball Allemagne-Autriche pour provoquer des incidents et des bagarres. L'agence officieuse allemande D.N.B. voit dans ces démonstrations « *des manifestations de la communauté de sentiment qui unit les Allemands de part et d'autre de la frontière.* »

24 mai. — A Genève, ouverture de la 97^e session du Conseil de la Société des Nations (AFFAIRES D'ESPAGNE du 24 mai).

25 mai. — Dans une lettre au Secrétaire général de la S.D.N., le Négus l'informe que, sans renoncer aucunement à ses droits, il estime inutile pour l'instant l'envoi d'une délégation à l'Assemblée.

— A Rome, interview du Duce à l'envoyé du *World Telegram* de New-York : Mussolini se déclare prêt à aider toute initiative du président Roosevelt en vue d'arrêter la course aux armements.

25-29 mai. — A Paris, le Dr Schacht, ministre allemand de l'Economie, vient inaugurer la « *Maison allemande* » à l'Exposition internationale des Arts et Techniques. Le 26, discours inaugural du Dr Schacht : la participation allemande à l'Exposition est le témoignage le plus direct de son désir « *de prendre une part active dans la reconstruction d'un commerce mondial sain et solide* ». Mais il faut (condition essentielle de la paix) que l'Allemagne retrouve « *une base coloniale suffi-*

sante à l'alimentation de sa population ». Le 27, à la Chambre de Commerce, reprise du thème colonial : il faudrait trouver « *une réglementation qui permette de faire participer l'industrie allemande aux riches réserves de matières premières de la France et de ses colonies* ».

26 mai. — A la Chambre hongroise, exposé de M. de Kanya, ministre des Affaires étrangères : la Hongrie veut défendre sa souveraineté selon l'esprit du Pacte de la S.D.N. et, loin de poser des conditions à un rapprochement avec la Petite-Entente, elle se contente d'exiger de celle-ci le respect de ses engagements dans la question de l'égalité des droits — reconnue en principe dès 1932 — et dans celle des minorités.

— A Genève, réunion de l'Assemblée extraordinaire de la S.D.N., convoquée pour recevoir l'Egypte comme membre de la Société.

Incident : M. Komarnicki (Pologne), constate que la question des pouvoirs de l'Ethiopie n'a pas été posée, mais déclare qu'elle est résolue pour son gouvernement : la Pologne ne veut considérer que la réalité. L'incident clos, après que le délégué du Mexique eût dit son intention de s'opposer à toute tentative d'exclusion d'un Etat membre de la Société, l'Assemblée vote à l'unanimité l'admission de l'Egypte.

27 mai. — Remise à la S.D.N. par le gouvernement de Valence d'un « *Livre blanc* » sur les interventions étrangères en Espagne (voir AFFAIRES D'ESPAGNE du 27 mai).

28 mai. — Au Conseil de la S.D.N., débat sur les affaires d'Espagne (voir AFFAIRES D'ESPAGNE du 28 mai).

29 mai. — Le Conseil de la S.D.N. admet les conclusions du rapporteur dans l'affaire du Sandjak d'Alexandrette, qui est ainsi réglée :

1° Les états-majors français et turcs définiront les modalités d'une action commune en cas d'atteinte au statut du Sandjak;

2° Le tracé de la frontière turco-syrienne est établi définitivement;

3° La France et la Turquie s'accordent sur une politique de *statu quo* en Méditerranée orientale, prévoyant l'émancipation progressive de la Syrie et du Liban.

Résolution du Conseil de la S.D.N. sur les affaires d'Espagne (voir AFFAIRES D'ESPAGNE du 29 mai).

JUIN

1^{er} juin. — Au cours d'un dîner, à Berlin, l'Ambassadeur d'Angleterre, sir Neville Henderson, prononce un discours à sensation : « En Angleterre, dit-il, un grand nombre de personnes se font une idée fautive du régime national-socialiste; sans quoi elles n'attacheraient pas tant d'importance à la dictature et elles en attacheraient davantage à la grande expérience sociale entreprise en Allemagne ». Tempête de protestations dans la presse britannique.

2-7 juin. — Visite en Italie du maréchal Von Blomberg, ministre de la Guerre allemand. Après avoir passé, avec Mussolini, une inspection des forces aéronautiques italiennes, le maréchal assiste le 4 aux manœuvres de Civitta-Vecchia, puis, le 7, à des manœuvres navales.

3-23 juin. — A Genève, 23^e session annuelle de la Conférence internationale du Travail : une réduction de la durée du travail à 40 heures est adoptée dans l'industrie textile, mais rejetée dans les industries chimiques et graphiques.

7 juin. — Aux Communes, M. Eden, répondant à des interpellateurs travaillistes, déclare que le discours de l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin (voir RELATIONS ENTRE LES ETATS du 1^{er}) ne correspond pas aux vues du gouvernement britannique.

7-9 juin. — Visite à Bucarest du président de la République polonaise Moscicki, accompagné du Colonel Beck. Aux termes du communiqué final publié le 9, les pourparlers « ont permis de constater une fois de plus une parfaite identité de vues » ainsi que le désir commun d'approfondir les relations politiques, économiques et culturelles entre la Pologne et la Roumanie ».

7-9 juin. — Visite à Belgrade du ministre des Affaires étrangères du Reich, Baron von Neurath. Reçu par le Régent, le ministre allemand a plusieurs entretiens avec le Président du Conseil, Stoyadinovitch. Le communiqué final constate « l'identité de leurs points de vue sur la situation politique et sur l'utilité d'une collaboration pacifique des deux pays ».

— Manifestations antihitlériennes des démocrates yougoslaves.

— En Yougoslavie et au dehors, le voyage de M. de Neurath est interprété comme une victoire de l'axe Rome-Berlin, détachant la Yougoslavie de la Petite-Entente et de la France.

9-11 juin. — Visite à Sofia du baron Von Neurath, ministre des Affaires étrangères allemand : aux termes du communiqué, les deux gouvernements « ont manifesté le désir d'agrandir et d'affermir, à l'avenir, leurs liens amicaux pour le bien des deux peuples ».

11-14 juin. — Visite à Budapest du ministre des Affaires étrangères du Reich, baron Von Neurath. Le communiqué final constate que les deux pays sont également hostiles à toute politique de bloc et désireux « au lieu d'ériger des cloisons entre les Etats », « de mettre en équilibre les intérêts entrant en jeu ».

15 juin. — L'agence allemande D.N.B. annonce pour le 23 juin la visite à Londres du ministre des Affaires étrangères du Reich, Von Neurath.

15-17 juin. — A Bucarest, visite du Président du Conseil tchécoslovaque, Milan Hozda, con-

tre-balçant la visite récente de M. de Neurath. Les deux gouvernements affirment, selon les termes du communiqué final (16 juin) « leur profond attachement au Pacte de la S.D.N., dont les principes forment la base de leur collaboration mutuelle ainsi que de leurs relations avec les autres Etats ».

16 juin. — A Berlin, le Führer, haranguant 1.200 baillias, hôtes de l'Allemagne, exalte l'amitié des peuples allemand et italien.

16-18 juin. — Visite à Paris du Général Beck, Chef de l'Etat-Major général allemand, reçu le 18 par le ministre de la Guerre Daladier.

17 juin. — Réunion de MM. Hozda, Stoyadinovitch, Tataresco, présidents du Conseil tchécoslovaque, yougoslave, et roumain, sur le Danube, à bord du yacht Carol II. Le ministre des Affaires étrangères de Roumanie, Antonesco, assiste à l'entretien. Le communiqué constate une parfaite unité de vues, et fait ressortir « le profond attachement » des trois gouvernements « au pacte de la Société des Nations ».

— En réplique à une violente campagne de la presse allemande contre la Tchécoslovaquie, l'agence Ceteka (Prague) est autorisée à démentir que le ressortissant allemand Bruno Weigel, arrêté à Prague sous l'inculpation de complot contre la sûreté de l'Etat, ait été maltraité en prison.

21 juin. — La visite à Londres du ministre des Affaires étrangères du Reich est ajournée en raison de l'affaire du *Leipzig*.

26-30 juin. — Visite, à Varsovie, du roi Carol de Roumanie. Dès l'arrivée du roi Carol au château présidentiel, le président Moscicki annonce son intention d'élever au rang d'ambassadeur la légation de Pologne à Bucarest. Le soir même, le roi Carol répond à cette proposition en laissant entendre que la légation roumaine à Varsovie sera elle aussi transformée en ambassade. Le communiqué final constate une « parfaite concordance » de vues. La Roumanie, par l'intermédiaire de la Pologne, semble se rapprocher de l'orbite allemand.

28 juin. — Protestation du gouvernement mandchou auprès du Consul général de l'U.R.S.S. à Kharbine contre l'occupation par les Russes des îles de l'Amour, Sennufa et Bolishoi.

28-30 juin. — Visite à Budapest du maréchal von Blomberg, ministre de la Guerre du Reich.

29 juin. — A Moscou, l'ambassadeur du Japon, M. Shigemitsu, demande au Commissaire du Peuple Litvinov, l'évacuation des îles de l'Amour, Sennufa et Bolishoi. Un communiqué soviétique annonce que l'U.R.S.S. propose l'évacuation de ces îles et le retrait des canonnières qui se trouvent à proximité.

— Sur le fleuve Amour, une canonnière soviétique est coulée par les forces nippono-mandchoues.

La
pour
Car
ligue
irréf
tatio
de la
la lu
contr
sif.

Ce
tulé
centr
fluenc
des c
outre
sont
de la

La
parti
caux
cialis
jama
du fe
cessit
moye
qui e
ve «
bolch
que t
nes et
Mém
politi
que l
mena
gosla
ces E
Quan
viste,
sède
le cor
Les
concil
lions

(1)

CORRESPONDANCE

Après le Congrès International

I

La lecture du dernier numéro des *Cahiers* fut pour tous les vrais démocrates un plaisir immense. Car les travaux savants de nos éminents collègues ligueurs, exposés d'une manière si persuasive et irréfutable, représentent un monument d'argumentation antifasciste. Par là, les lecteurs de l'organe de la Ligue seront réconfortés et encouragés pour la lutte, toujours plus âpre, qu'ils doivent mener contre le fascisme criminel et aveuglément agressif.

Cependant, certains passages de l'article intitulé « Les visées racistes et fascistes en Europe centrale », concernant la Yougoslavie, peuvent influencer l'opinion publique à se former, de ce pays, des conceptions politiques tout à fait erronées. En outre, certaines opinions qui y sont exprimées ne sont nullement compatibles avec le but et l'idéal de la Ligue des Droits de l'Homme.

La démocratie yougoslave, sans distinction de parti et de nationalité, aussi bien les jeunes radicaux sincères que les agrariens, aussi bien les socialistes que les Croates, Serbes et Slovènes, n'ont jamais considéré « la dictature avisée (!!!???) » du feu roi Alexandre (1929-1934), comme une nécessité historique. Ils la combattirent par tous les moyens qu'ils eurent à leur disposition. La thèse qui entend justifier le régime dictatorial yougoslave « par le danger italien », ... « par la peur du bolchevisme » (1) est un pur non-sens. La République tchécoslovaque et ses hommes d'Etat, modernes et sages, donnent la preuve exacte du contraire. Même les personnes peu familiarisées avec la géopolitique tchèque et yougoslave, savent fort bien que la Tchécoslovaquie est incomparablement plus menacée par le fascisme et l'hitlérisme que la Yougoslavie. On sait également que l'un et l'autre de ces Etats sont constitués par plusieurs nationalités. Quant au prétexte imaginaire du spectre bolcheviste, la solide organisation des Etats actuels possède suffisamment de moyens démocratiques pour le combattre.

Les hommes d'Etat tchécoslovaques surent réconcilier trois millions d'Allemands et deux millions de Slovaques avec les Tchèques. Ce ne fut

possible que grâce au maintien des institutions démocratiques, soit la liberté politique, le suffrage universel et le parlementarisme, dont jouissent les 14 millions de citoyens de la République tchécoslovaque, sur laquelle flotte, sans cesse, le drapeau de la démocratie mondiale.

La Yougoslavie n'eut pas le privilège, hélas ! comme la Tchécoslovaquie, de posséder des hommes d'Etat philosophes. Héritiers de la monarchie austro-hongroise, l'un et l'autre de ces Etats étant constitués par une majorité d'anciens citoyens austro-hongrois, il fallait leur appliquer les méthodes gouvernementales européennes : Belgrade utilisa ses méthodes habituelles, surannées et d'essence balkanique... la force brutale. Au point de vue social, contre les communistes ; au point de vue national, contre les Croates, les plus agressifs porte-paroles des nationalités yougoslaves. Les uns furent poursuivis, emprisonnés, bannis ; d'autres mis hors la loi. Cette politique de Belgrade fit un éclatant fiasco. L'assassinat de Raditch et de ses quatre collègues, au parlement yougoslave, ont démontré devant le monde entier, le paroxysme de la médiocrité de la sagesse gouvernementale. Et le résultat fut que la question croate devint insoluble. L'antagonisme de ce peuple cultivé, mais outragé, restera comme une plaie béante sur le corps d'Etat yougoslave.

La mise hors la loi du parti communiste a, logiquement, entraîné celui du parti socialiste, qui fut à son tour interdit. Les ouvriers au nombre de 600.000 environ, organisés dans leurs syndicats, n'ont pas le droit, depuis dix ans déjà, de former leur parti politique socialiste. C'est la raison pour laquelle ils ne possèdent pas leur propre organe politique. La censure sévit impitoyablement contre tous ceux qui n'appartiennent pas au parti gouvernemental. Toutes les lettres, aussi bien à la sortie qu'à l'entrée du pays, sont minutieusement fouillées, lues. Les citoyens yougoslaves, qui ont vécu un certain nombre d'années à l'étranger, sont, à leur rentrée au pays, interrogés par la police qui, en outre, exige du consulat du pays où ils vivaient jusqu'alors le certificat de mœurs ainsi qu'une attestation — spécialité du fascisme yougoslave et résultat du mouchardage des consuls — sur leur opinion politique (!!!). Gare au citoyen yougosla-

(1) Les *Cahiers* du 1^{er} août 1937.

ve, dont ses certificats ou attestations ne sont pas conformes aux exigences de ceux qui gouvernent actuellement le pays ! Gare au citoyen yougoslave qui, rentrant dans son pays, ne présente pas le 100 % de qualité d'un « cadavre vivant » — autrement dit indifférence complète aux questions publiques, ainsi qu'à la politique tant intérieure qu'extérieure de leur pays, bref de l'abstention totale de critique au gouvernement — mais qui, au contraire, a conservé sa dignité d'homme libre, conscient de ses droits de citoyen, de ses droits politiques, ainsi que de son indépendance d'esprit. Pour ces gens-là, c'est la prison avec toutes ses conséquences barbares.

Il existe, en Yougoslavie, un Parlement ; tout comme il en existe aussi un à Rome et un à Berlin. Dans ces deux derniers pays, le fascisme s'est réservé le Parlement exclusivement pour lui. En Yougoslavie, il n'en est pas autrement. Tout cela prouve que l'arbitraire est le maître absolu du pays. C'est de cette façon que l'instauration du fascisme fut possible en Yougoslavie, laquelle, contrairement à l'Etat Tchécoslovaque, fut réduite, contre la volonté et la capacité politique du peuple, au rang des Etats moyenâgeux.

L'affirmation, parue dans les *Cahiers* du 1^{er} août, sous la signature de M. Jacques Ancel, que... « ni en Yougoslavie, ni en Tchécoslovaquie, les élections n'impliquent un changement de politique étrangère »... (!!!) n'est pas moins significative et extrêmement étrange. Cette affirmation n'est pas sérieuse. Si nous la comparons à la République française, il semblerait que, pour sa politique aussi bien étrangère qu'intérieure, serait totalement indifférent, si à la tête du gouvernement se trouveraient MM. de la Rocque et Tardieu, MM. Laval et Doriot, ou bien MM. Chautemps et Blum.

En passant, qu'il nous soit permis de remarquer qu'en Tchécoslovaquie, où la liberté politique de tous les citoyens fut conservée intacte, le Front Populaire français est considéré comme un double emblème : de la raison politique et de la justice sociale. En Yougoslavie, au contraire, où le parti radical gouvernemental obtint la majorité, où le parti agraire (un parti essentiellement bourgeois) est considéré comme communiste, où deux partis des larges masses, socialistes et communistes, sont exclus du « Parlement », la presse officielle ainsi que les cercles gouvernementaux, ne voient en lui que le communisme pur !

Si la démocratie yougoslave lutte pour ses droits politiques, c'est qu'elle ne peut pas être d'accord

avec l'opinion de M. Ancel. Elle croit, cependant, avec la démocratie française, qu'en conquérant ses droits politiques et par conséquent la majorité parlementaire, elle peut déterminer, selon son opinion et ses idéaux, la politique étrangère de son pays.

Les démocrates yougoslaves recommandent à M. Ancel l'étude de l'histoire politique des peuples balkaniques et particulièrement celle du peuple serbe. Il constatera, à sa grande satisfaction, qu'à tous ceux qui, soit princes, soit hommes d'Etat, ont tenté d'étrangler ses libertés politiques, ce peuple a su opposer les moyens de changer le cours de l'histoire en sa faveur.

QUELQUES DÉMOCRATES YOUGOSLAVES.

II

J'ai pris connaissance de la longue lettre des « démocrates yougoslaves ». Et je vous réponds ceci :

1^o Je ne réponds jamais aux lettres anonymes. J'attendrai pour le faire que nos « démocrates » aient compris ce que peut être la liberté : en France elle va de pair avec la responsabilité.

2^o Cependant je rectifie une erreur de fait : la dictature yougoslave n'a pas précédé, mais a suivi l'action parlementaire. C'est en plein Parlement que par un « démocrate », féru de liberté à sa manière, le chef des paysans croates, Raditch, a été blessé mortellement. Le roi Alexandre 1^{er} n'a jamais caché qu'il ne s'était résolu à la dictature que pour mettre fin à ces mœurs étranges, qui allaient amener un schisme croate dans sa patrie. *Primum vivere...*

3^o Je n'autorise pas ces messieurs à me donner des leçons. Je crois assez bien connaître leur pays et je crois que j'y suis aussi assez connu. J'ai combattu pour lui, d'abord durant la guerre — et j'ai reçu du « prince Alexandre » la croix de guerre serbe, l'Aigle blanc avec glaives, qui est réservée à ceux qui ont fait leurs preuves. J'ai combattu ensuite par la plume et j'ai reçu des adversaires de l'Unité yougoslave des torrents d'injures, dont je ne suis pas moins fier. J'ai séjourné, durant plusieurs années, chaque été plusieurs semaines là-bas. J'y ai des amis dans tous les milieux, et particulièrement parmi les universitaires, qui ne passent généralement pas pour des réactionnaires. Voici pour le *pro domo*.

JACQUES ANCEL,

Professeur à l'Institut des Hautes
Etudes internationales de l'Université
de Paris.

BULLETIN

DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

NOS INTERVENTIONS

Propagande fasciste au cinéma

A Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

« Notre attention a été attirée sur la situation suivante que nous croyons devoir soumettre à votre bienveillant examen :

« En même temps que les salles de productions cinématographiques « d'actualités » se multiplient, on remarque que ces productions présentent régulièrement et en nombre considérable des informations d'origine allemande ou italienne. Ces films ont un caractère militaire marqué, car il s'agit généralement de défilés de troupes et d'appareils militaires (tanks, avions, canons), ou de cérémonies commémoratives d'événements militaires, prétexte à des discours d'inspiration guerrière.

« Il nous paraît, Monsieur le Ministre, que la présentation de tels films constitue en même temps qu'une véritable propagande fasciste, une inadmissible apologie de la préparation à la guerre.

« L'une et l'autre font courir à la paix et à l'ordre intérieur des dangers évidents. On ne saurait admettre qu'elles aient latitude de s'exercer impunément dans une démocratie pacifiste.

« La censure cinématographique qui, par ailleurs, ne craint pas de s'attaquer à des productions beaucoup moins dangereuses, nous paraît d'une étrange et regrettable indulgence à leur égard.

« Il semble indispensable d'assurer un contrôle vigilant sur l'origine et la réalisation de ces films en vue de garantir l'esprit public contre un dangereux empoisonnement moral.

« Nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de vouloir bien prendre toutes dispositions en ce sens, et vous serons reconnaissants de nous tenir au courant de la suite réservée à notre intervention.

« Veuillez agréer, Monsieur le Ministre et cher Collègue, l'assurance de notre haute considération.

(19 août 1937.)

Autres Interventions

EDUCATION NATIONALE

Instituteurs en résidence dans les régions dévastées. (*Droits des fonctionnaires*). — Le décret du 17 mai 1923 a prescrit que le décret du 6 novembre 1920, accordant des avantages de carrière aux fonctionnaires en résidence dans les régions dévastées recevrait son application pour la période comprise entre le 6 novembre 1920 et le 1^{er} juin 1923.

Ces avantages d'ancienneté ne sont acquis que si la durée du séjour dans le poste, entre ces deux dates, n'est pas inférieure à deux ans.

Il en résulte qu'un fonctionnaire resté par ordre à son poste en région dévastée pendant toute la durée de la guerre, ayant dû après le 6 novembre 1920 — pour raison de santé par exemple — quitter ladite région, sans avoir les deux ans de service exigés, ne peut prétendre au bénéfice des avantages d'ancienneté de service.

Ce fonctionnaire qui, pendant toute la durée de la guerre s'est trouvé en proie à mille difficultés et périls, se trouve désavantagé par rapport à celui qui aura occupé le poste du 6 novembre 1920 au 1^{er} juin 1923, période où le calme était déjà revenu.

La loi n'envisage qu'une exception à la situation indiquée : « une durée de séjour, même inférieure à deux

ans, donnera lieu à majoration pour le fonctionnaire déplacé pour raisons de santé ».

Il serait, semble-t-il, équitable de prévoir la même majoration en cas de mutation « pour raisons de santé ». En effet, beaucoup de professeurs qui ont assumé pendant la guerre un service très pénible, desservant plusieurs classes, n'abandonnant pas leur poste pendant les attaques, souffrant de mille privations, ont dû à la fin des hostilités demander des congés pour maladie.

Nous avons demandé au ministre de l'Education Nationale le 10 août dernier de prendre toutes mesures utiles afin d'apporter un remède à la situation signalée.

INTERIEUR

Etrangers volontaires en Espagne. (*Autorisation de rentrer en France*). — La Ligue a attiré l'attention du Ministre de l'Intérieur sur les nombreux réfugiés politiques de toute nationalité, mais surtout allemands et italiens qui se sont rendus en Espagne dans les premiers mois du conflit et se sont engagés dans les armées gouvernementales. La plupart d'entre eux étaient partis avec l'intention de revenir en France ou leur famille est demeurée. Pendant leur absence les permis de séjour dont ils étaient titulaires — et notamment les permis trimestriels et semestriels — sont venus à expiration.

A leur retour en France certains se sont heurtés à des difficultés. Aussi avons-nous demandé au Ministre de l'Intérieur d'envisager des mesures permettant aux étrangers établis en France avant le conflit espagnol et qui exprimeraient la volonté d'y revenir, de rentrer sans formalités et de n'être pas inquiétés jusqu'au moment où l'administration aurait statué sur leur demande de renouvellement de permis de séjour.

Le 9 juin 1937 le ministre nous a répondu que les demandes de cette sorte allaient être examinées dans l'esprit le plus largement bienveillant.

TRAVAIL

Travailleurs nord-africains (Assurances sociales). — Nous avons appelé l'attention du Ministre du Travail sur la situation des ouvriers nord-africains qui travaillent en France et qui ne peuvent obtenir le bénéfice des assurances sociales pour leur famille demeurée en Algérie.

Les ouvriers algériens, venus sur le continent pour gagner le pain de leur famille, font les mêmes versements et ont les mêmes charges que les ouvriers qui ont leur famille avec eux.

Il nous semblait équitable et logique de les faire bénéficier des dispositions de la loi sur les assurances sociales dans les mêmes conditions que les ouvriers ayant leur famille sur le continent.

Le ministre nous a répondu que les travailleurs nord-africains ont les mêmes droits que les autres assurés sociaux, mais que les Caisses d'Assurances sociales étaient fondées à subordonner l'octroi de prestations à l'exercice de leur contrôle. Le ministre ajoutait que l'Administration admettrait que ce contrôle s'exerce, pour le conjoint l'enfant résidant en Algérie, selon les modalités définies par des conventions passées entre les Caisses d'assurances maladie-maternité et les organismes de secours mutuel ou les institutions officielles d'assistance médicale relevant du gouvernement général de l'Algérie.

Nous avons donc invité les intéressés à faire le nécessaire auprès des organismes algériens pour que soient prises les dispositions indiquées par le ministre.

A NOS SECTIONS

SERVICE JURIDIQUE

Nos interventions

Du 24 juillet au 10 août 1937, des démarches ont été faites dans les affaires suivantes qui nous avaient été soumises par nos Sections et Fédérations. (Nous indiquons, tout d'abord, le nom de la Fédération et de la Section, puis la *note* du dossier, enfin le *ministère* auprès duquel nous sommes intervenus) :

1° Affaires soumises par les Fédérations

Ariège : Godin Samuel, Mary Eugène, Pensions.
Creuse : Gandelman Victor, Justice.
Rhône : Fancella, Justice.
Haute-Marne : Moitou Joseph, Justice.
Basses-Pyrénées : Garreta (Mlle), Finances.
Seine, La Courneuve : La Courneuve, abus de la municipalité, Justice.
Seine-et-Oise, Eaubonne-Ermont : Chemins de fer du Nord, réclamation des voyageurs, Travaux publics.

2° Affaires soumises par les Sections

Agde : Bechot (Vve), Education nationale.
Alès, Ligue italienne : Pagni Galliano, Justice.
Arles : Montjallard Edmond, Justice.
Beausoleil, Ligue italienne : Rapa Emilio, Intérieur.
Bougie : Dol Fernand, Education nationale.
Brest : Coadic René, Guerre.
Cherbourg : Rodrigo Martinez, Préfet de la Manche.
Doué-la-Fontaine : Mme Gaudineau, Chef de la Voie et des Bâtiments, aux Chemins de fer de l'Etat.
Caen : Fossey Marcel, Guerre.
Fontenay-le-Comte : Pouvreau Xavier, Justice.
Fougères : Pen Bron, protestation c. personnel soignant, Santé publique.
Fresnay : Balmelli Auguste, Justice.
Grenoble : Protection de l'enfance, camp de vacances sur-veillance et inspection médicale, Santé publique.
Issoire, Cormicy, Bois-Colombes : Dumoulin, Justice.
Madagascar : Dartigolles, Colonies.
Mantes : Mantes-la-Ville, ouverture d'une maison de tolérance, Santé publique.
Marseille : Hagopian Ardassas, Intérieur ; Hugues Émile, Travaux publics ; Metchi, Intérieur ; Rossi Angelo, Justice.
Martigues : manifestation du P.S.F. à Martigues, Intérieur.
Meudon : Cifelli Giovanni, Travail.
Montebourg : Godéfroy Louis, Travail.
Mostaganem : Attuel René, Guerre.
Nice : Kurickis Jakulas, Intérieur ; Laura, Pensions ; Veyrac, Justice ; Wiljas Joseph, Intérieur.
Paris-8° : carence de la Police dans l'agression du 10 juillet 1937 aux Champs-Élysées, Intérieur.
Paris-9° : Giklinsky Elie, Justice.
Paris-9° : Sanroma, Garde des Sceaux.
Port-Lyautey, Besançon : Amselem Louis, Santé publique.
Prades : Furmatgé Isidore, Intérieur.
Rabat : activité fasciste au Maroc, Affaires étrangères ; ouverture d'un petit séminaire au Maroc, Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Résident général du Maroc ; Rabat, lotissement, protestation des anciens combattants, Résident général du Maroc.
Rombas : Pelka Wladislaw, Justice.
Saverne : Mehl, Education nationale.
Saint-Denis : Pagès, Colonies ; M. ryan J. Marie, Guerre.
Tamatave : Madagascar, refus de paviser un navire à l'occasion du 14 juillet 1937, Sous-Secrétaire d'Etat à la Marine marchande.
Toulouse : Labana, Intérieur.

Trouville-sur-Mer : Blais Armand, Guerre.

Valenciennes : Tricart, Justice.

Vitry-sur-Seine : Ferreira Antoine, Justice ; Vitry-sur-Seine, incidents du 29 octobre 1936 à Choisy-le-Roi, Intérieur.

3° Ligues étrangères

Comité allemand : Dunker Gerda, Kaiser Hellmuth, Intérieur ; Freundlich Hans, Intérieur ; Kielmanowicz Hennoch, Intérieur ; Plawner, Intérieur ; Mittler Leo, Intérieur ; Remble Adolphe, Stamm Robert, Président Croix-Rouge Française ; Wurf Fritz, Wurf Fritz, Intérieur.

Ligue hongroise : Benedik Herbert, Intérieur ; Bertalan Vilmos, Intérieur ; Hadju Georges, Intérieur ; Szell Ferenc, Intérieur.

Ligue italienne : Cappa Giovanni, Travail ; Rombas : Curto Irvin, Intérieur ; Ferri Federico, Intérieur ; Fragnacomo Rodolph, Intérieur ; Franchini Remo, Intérieur ; Gasperini Salvatore, Travail ; Greggio Antonio, Travail ; Italiano Henriette, Justice ; Lappi Ambeto, Intérieur ; Malin Manlio, Intérieur ; Marlungo Umberto, Intérieur ; Meoni Quinzio, Intérieur ; Morini Giovanni, Travail ; Oriente Salvatore, Intérieur ; Passani Dario, Intérieur ; Scotti Alberino fils, Travail ; Scotti Alberino, Travail ; Scotti Gennaro, Intérieur ; Scotti Giorgio, Travail ; Venturini Carlo, Travail ; Vergencé Lodovico, Intérieur ; Villa Primo, Intérieur ; Vodopivec, Intérieur ; Zangrillé, Intérieur.

Ligue polonaise : Radomski Zelik, Intérieur.

Ligue suisse : Chômage, convention franco-suisse, Travail.

MEMENTO BIBLIOGRAPHIQUE

M. HALBWACHS. — *Les classes sociales* (Centre de Docum. Universitaire, 5, pl. de la Sorbonne, 1937). — Publication, en quatre fascicules, du cours professé par l'auteur, en Sorbonne. C'est en sociologue qu'il aborde le problème des classes ; il les définit par leur place dans la hiérarchie des professions telle qu'une société donnée se la représente à un moment donné et par les habitudes de vie de leurs membres. Les classes existent par le fait même que chacun en a le sentiment et que, dans l'esprit public, il y a comme une sorte de représentation collective de ce qu'elles sont. M. Halbwachs étudie dans des chapitres distincts, les diverses classes : rurale, ouvrière, bourgeoise, noblesse, classes moyennes, leurs organisations ou coutumes propres, les particularités législatives propres à chacune d'elles. Il enchaîne là un grand nombre d'observations de fait dans les liens d'une doctrine sociologique très cohérente. — R. P.

J. T. SHOTWELL. — *Hors du gouffre* (Hachette, 1936). — Le gouffre dont il s'agit, c'est la guerre et il semble bien que, si le monde en est hors, il soit pourtant à chaque instant menacé d'y rouler. L'auteur, dans ce livre documenté et vivant, examine les facteurs politiques, économiques et psychologiques qui conditionnent la paix du monde. Il rappelle et commente, avec autant d'autorité que d'élevation d'esprit, les événements survenus depuis vingt ans en politique internationale. Quand on lit les pages qu'il consacre à la guerre d'Éthiopie, et les phrases aussi méprisantes que méritées qu'il consacre à M. Laval et à la presse vénale, on se sent à la fois satisfait et humilié. M. Shotwell étudie d'une manière approfondie le fonctionnement de la S.D.N. et la cause de ses échecs et il propose une intéressante réforme de cet organisme, en marquant, dans le dernier chapitre de son livre, comment les États-Unis pourraient y collaborer. Cet ouvrage, pourvu d'une belle préface d'Edouard Herriot, manifeste une opiniâtre volonté d'optimisme ; l'auteur croit à la paix, mais, écrit-il (p. 248), « pour pacifier, il faut dépasser la sphère de la diplomatie, il faut atteindre les sentiments que les hommes et les nations éprouvent les uns envers les autres » Œuvre de longue haleine ! — R. P.

V. L. LÉVINE. — *Karl Marx et sa doctrine* (Bureau d'Éditions, 2 fr. 50). — Recueil d'articles de courte dimension qui exposent, avec des citations caractéristiques, les thèses dominantes du marxisme et qui montrent comment la doctrine de Marx a été et peut encore être utilisée pour la lutte sociale. — R. P.

Le Gérant : GUY ROCCA.



Imprimerie Centrale du Croissant (S^te Née)
19, rue du Croissant, Paris-2^e